ESSO S.A.F. RAPPORT ANNUEL 1984

RAPPORT ANNUEL 1984

Jacques Ballet
Président d'Honneur

Conseil d'administration

Henri Lamaison
Président d'Honneur

Michel Kopff
Président

Louis Chaperon
Administrateur

Jean-Louis Pilliard
Administrateur

Gustave Rambaud
Administrateur

Jean Rauzier
Administrateur

Claude Roux
Administrateur

Comité consultatif

Michel Kopff
Président-Directeur Général

Claude Roux
Directeur Général produits pétroliers

Jean-Maurice Esnault
Directeur

Robert K. Meahl
Directeur

Michel Pauwels
Directeur

Jean Verré
Directeur Général des ventes

Contrôleur

Jacques Rozier

Trésorier

Guy Henry

Commissaires aux comptes

Daniel Dudon
Titulaire

Édouard Salustro
Titulaire

Jean-Michel Garnier
Suppléant

SOMMAIRE

2 - Éditorial

4 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration

20 - Données financières

24 - Rapport des Commissaires aux Comptes

26 - Bilan, compte de résultat et annexe

36 - Bilan consolidé

Esso Société Anonyme Française

au capital de 595 898 000 F
6, avenue André-Prothin
Courbevoie (Hauts-de-Seine)

adresse postale :
Cedex 2
92093 Paris-La Défense

documents présentés
à l'assemblée générale des actionnaires
du 20 juin 1985
communiqués au comité central d'entreprise

RAPPORT ANNUEL 1984

Jacques Ballet
Président d'Honneur

Conseil d'administration

Henri Lamaison
Président d'Honneur

Michel Kopff
Président

Louis Chaperon
Administrateur

Jean-Louis Pilliard
Administrateur

Gustave Rambaud
Administrateur

Jean Rauzier
Administrateur

Claude Roux
Administrateur

Comité consultatif

Michel Kopff
Président-Directeur Général

Claude Roux
Directeur Général produits pétroliers

Jean-Maurice Esnault
Directeur

Robert K. Meahl
Directeur

Michel Pauwels
Directeur

Jean Verré
Directeur Général des ventes

Contrôleur

Jacques Rozier

Trésorier

Guy Henry

Commissaires aux comptes

Daniel Dudon
Titulaire

Édouard Salustro
Titulaire

Jean-Michel Garnier
Suppléant

Déclaration de M. Michel Kopff
Président-Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

En 1984, le contraste entre les pertes dues aux activités de raffinage et les résultats favorables de l'activité d'exploration-production s'est encore accentué.

La faiblesse persistante des marchés pétroliers, aggravée en France par le contrôle des prix, est à l'origine du déficit du raffinage. Ce déficit a été tel que, malgré le dividende reçu d'Esso REP, le résultat courant de votre société reste négatif. Par ailleurs, la poursuite de la réduction structurelle de nos stocks de pétrole brut, résultant de la part de plus en plus grande prise dans nos approvisionnements par des sources de brut proches, en particulier la mer du Nord, a rendu disponible un profit sur stocks mis en réserve avant 1981 dans la période de forte hausse du prix du brut : cet élément exceptionnel fait plus que compenser le résultat courant négatif, de sorte qu'en définitive le résultat net de votre société est un bénéfice de 508 millions de francs.

Compte tenu de la situation critique du raffinage, votre conseil vous recommande de conserver en report à nouveau une partie de ce résultat en approuvant la distribution d'un dividende de 238 millions de francs, soit 20 F par action, identique à celui des quatre années précédentes. Votre conseil a décidé la distribution au mois d'avril d'un acompte sur ce dividende.

Où va l'industrie du raffinage? Le marché est resté déprimé malgré un hiver relativement froid et va selon toute probabilité rester difficile. Cependant la situation française a été partiellement assainie par la décision prise par les Pouvoirs Publics, à la fin de janvier 1985, de libérer les prix des carburants. Votre société a trop souffert du contrôle des prix pour ne pas saluer avec satisfaction une décision qui rompt heureusement avec des décennies d'interventions abusives et néfastes pour l'industrie pétrolière et pour l'économie du pays. En outre, cette décision met fin à la concurrence déloyale faite à notre réseau de stations-service par les distributeurs qui ont enfreint la réglementation des prix durant le deuxième semestre de 1984.

Il convient toutefois de faire deux remarques. La première, c'est qu'une partie notable de nos produits reste encore sous contrôle. Cette situation est anormale, mais on nous a assuré, lors de la décision prise pour les carburants, que les contrôles relatifs au fuel domestique, qui nous ont coûté très cher au premier trimestre, seraient levés prochainement.

La seconde, c'est que la liberté n'assurera pas par elle-même la rentabilité du raffinage. Elle nous rend la responsabilité de notre gestion, ce qui est bien la moindre des choses, mais c'est de notre aptitude à nous adapter à un marché difficile que dépendra le redressement.

A cet égard, votre société a engagé depuis longtemps, et poursuit avec détermination, l'ajustement et la modernisation de ses capacités, de son équipement, de ses méthodes et de son organisation. De nouvelles étapes ont été franchies en 1984 par l'allègement de notre flotte, la transformation en dépôt de la raffinerie de Bordeaux, la réduction du nombre de nos dépôts et de nos centres administratifs, et les progrès importants réalisés vers l'informatisation de l'ensemble de notre gestion.

Parallèlement à l'amélioration de notre efficacité, nous nous employons à développer notre performance commerciale. Le réseau de nos stations-service est en voie de complète modernisation, ce qui comporte à la fois la fermeture (déjà largement réalisée) des stations les moins bien placées, et la reconstruction partielle ou complète des stations les plus performantes. L'amélioration de productivité qui en résulte, par l'accroissement des volumes vendus par point de vente, permet la pratique de prix différenciés et compétitifs à la pompe, le consommateur bénéficiant ainsi des progrès que nous réalisons. La concurrence maintenant libérée dans ce domaine conduira à une distribution rénovée et restructurée, donc moins coûteuse. Votre société a contribué à promouvoir cette évolution qui sera une source de progrès favorable à la fois au consommateur et à l'industrie pétrolière, même si l'expérience des premiers mois de liberté a entraîné, à notre détriment, certains excès dans la bataille des prix.

La scène pétrolière est internationale, et notre activité en France ressent naturellement les effets de la concurrence extérieure. La réglementation française permet l'importation de produits finis en quantités plus que suffisantes pour assurer au consommateur un niveau général de prix intérieurs aligné sur celui du marché international. Une modification de la réglementation, allant, comme certains le souhaiteraient, vers une ouverture encore plus grande aux importations signifierait un choix gouvernemental en faveur d'une réduction de l'activité du raffinage national, attirant vers la France une part importante des produits issus des raffineries installées sur les lieux de production, et en particulier dans les pays du Moyen-Orient.

Cela tendrait à réduire à terme l'activité des raffineries en France, et au premier rang entraînerait probablement la fermeture de capacités de raffinage dans le sud de la France – situation dont on peut imaginer les inconvénients en termes de vulnérabilité de notre pays dans le cas d'une nouvelle crise des approvisionnements. Notre rôle en tant qu'industriels du pétrole est d'exposer aux Pouvoirs Publics les conséquences qui résulteraient d'un choix de cette nature. Par ailleurs, nous demandons que dans tous les cas soient maintenues des conditions de concurrence équitables, assurant en particulier l'égalité des règles applicables aux différents opérateurs, qu'ils soient raffineurs en France ou importateurs de produits raffinés.

Je voudrais maintenant évoquer l'activité d'Esso REP. Premier producteur de pétrole brut en France depuis 30 ans, votre filiale poursuit depuis sa création une politique d'exploration intensive. L'expérience, les progrès techniques réalisés avec l'aide du groupe Exxon, et les connaissances ainsi acquises ont porté des fruits appréciables dans le Bassin Parisien. La poursuite à un rythme rapide du développement du champ de Chaunoy a confirmé, et même encore un peu amélioré la prévision faite l'an dernier à pareille époque. La production de ce champ a été de 269 000 tonnes en 1984, nous pensons dépasser 400 000 tonnes cette année et approcher les 600 000 tonnes en 1986 avec une stabilisation à ce niveau pour quelques années. Ainsi, malgré le déclin de nos anciens champs des Landes, la production d'Esso REP est passée de 950 000 tonnes à 1 150 000 tonnes et devrait continuer à croître.

Esso REP se maintient en tête de l'activité en France avec un budget qui sera cette année de plus de 500 millions de francs pour l'exploration et de près de 700 millions de francs pour le développement des champs. D'autres découvertes ont été faites depuis la fin de 1984 sur le permis de Brie, à Charmottes, Malnoue, Champotran et tout récemment Rachée. Elles sont certes moins importantes que Chaunoy, mais encourageantes pour la poursuite de l'exploration de ce permis qui continue à un rythme intense. Parallèlement, nous continuons également l'exploration de l'ensemble de nos autres permis en France et en particulier dans la région Sud-Aquitaine.

Notre succès à Chaunoy a donné une forte impulsion à l'exploration du Bassin de Paris, suscitant de nouvelles vocations parmi nos concurrents pétroliers, ce qui doit avoir des effets positifs pour l'économie française et pour notre balance commerciale. A cet égard, il est intéressant de remarquer qu'une voix très autorisée, celle du Directeur des Hydrocarbures, a récemment chiffré à 16 milliards de francs l'économie globale de devises résultant pour la France de la seule découverte de Chaunoy.

Il est d'autant plus étonnant et navrant qu'une décision inattendue des Pouvoirs Publics soit venue priver Esso REP de la plus grande partie du résultat de ses efforts : le "prélèvement exceptionnel" inclus dans la Loi de Finances 1985, qui ne repose sur aucune justification, aboutit en effet à attribuer à l'État 85 % de l'amélioration du résultat financier due à la montée en production de Chaunoy en 1984 – taux d'imposition décourageant qu'aucun pays ne pratique pour des champs de la taille des nôtres, et que la France, pauvre en ressources pétrolières, peut se permettre moins que tout autre, même à titre exceptionnel –. Nous sommes intervenus à tous les niveaux – mais en vain, je dois l'avouer – en soulignant l'injustice et l'illogisme d'une décision qui punit arbitrairement le succès, et son caractère néfaste pour l'exploration en France. Nous avons aussi attiré l'attention des Pouvoirs Publics sur les considérants péjoratifs et fallacieux de l'"exposé des motifs" du prélèvement, qui portent un préjudice moral immérité à votre société, donc à ses actionnaires et à son personnel, dont les efforts et les réalisations sont traités avec une regrettable désinvolture.

Notre personnel est pourtant très largement l'artisan des succès de votre société. Il forme une équipe de grande qualité, alliant professionnalisme et dévouement. J'ai personnellement été fier d'en faire partie pendant 33 ans et d'avoir eu l'honneur de la diriger durant les 6 dernières années.

Ayant atteint l'âge de fin de carrière, le moment est venu pour moi de passer le relais. Je proposerai à votre conseil d'élire à la présidence Monsieur Claude Roux, qui est depuis deux ans Directeur Général responsable de l'ensemble Transport-Raffinage-Distribution d'Esso S.A.F. Au cours de sa carrière pétrolière, commencée il y a 28 ans comme ingénieur à Port-Jérôme, M. Roux a exercé des fonctions importantes dans le raffinage d'Esso S.A.F. et dans celui du groupe Exxon, puisqu'il a été notamment Directeur du Raffinage d'Esso Europe. Il a exercé en outre des responsabilités diversifiées, en particulier comme Directeur des Relations Sociales, et depuis 1977 comme Membre du Comité Consultatif d'Esso S.A.F. Il possède pleinement les qualités et l'expérience nécessaires pour présider votre société. Je vous invite à lui accorder toute la confiance dont vous m'avez honoré, et qui m'a été précieuse pendant ces années fertiles en événements pétroliers.

Je forme des vœux pour la prospérité et le développement de notre société, pour ses actionnaires, pour son personnel, et pour son nouveau Président.

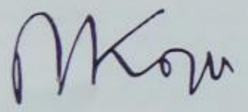

SOMMAIRE

2 - Éditorial

4 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration

20 - Données financières

24 - Rapport des Commissaires aux Comptes

26 - Bilan, compte de résultat et annexe

36 - Bilan consolidé

Esso Société Anonyme Française

au capital de 595 898 000 F
6, avenue André-Prothin
Courbevoie (Hauts-de-Seine)

adresse postale :
Cedex 2
92093 Paris-La Défense

documents présentés
à l'assemblée générale des actionnaires
du 20 juin 1985
communiqués au comité central d'entreprise

Claude Roux
Directeur Général produits pétroliers

Michel Kopff
Président-Directeur Général

L'environnement pétrolier de 1984 a continué à être caractérisé par les tendances révélées les années précédentes : une demande en mutation et un marché non rémunérateur.

L'évolution de la demande résulte du mouvement de déclin des produits lourds amorcé dès 1979. Nous y faisons face en restructurant notre outil de raffinage, et en le plaçant dans les meilleures conditions de compétitivité.

L'excédent de l'offre sur le marché international a pesé toute l'année sur l'activité du raffinage qui n'a pu couvrir ses coûts, en dépit de l'adaptation de l'outil et de l'optimisation de nos sources d'approvisionnement.

Le contrôle des prix des principaux produits pétroliers, maintenu toute l'année, a continué à produire ses effets néfastes, d'autant plus que l'application de la "formule" a été pervertie par des mesures arbitraires qui, la vidant de sa substance, ont aggravé les pertes de l'activité du raffinage et de la distribution.

La situation a été partiellement assainie par la décision prise par les Pouvoirs Publics, à la fin de janvier 1985, de libérer le prix des carburants, mettant fin à des contraintes nuisibles à l'efficacité de la gestion du raffinage et de la distribution. Ceci a également fait cesser la concurrence déloyale que nous avons subie durant la deuxième partie de l'année 1984 de la part de certains distributeurs qui ne respectaient pas les règlements en matière de prix à la pompe. Toutefois, il appartient aux Pouvoirs Publics de rompre la dernière chaîne que constitue le maintien de la formule pour le fuel domestique, et de reconnaître pleinement l'utilité pour le pays du maintien d'une industrie du raffinage compétitive, en assurant l'égalité des droits entre importateurs et raffineurs et en abandonnant les taxes discriminatoires entre sources d'énergie.

Ces mesures prises, nous serons pleinement responsables de notre gestion - ce qui est l'ordre normal des choses - et le redressement de notre raffinage ne dépendra que de notre aptitude à nous adapter au marché.

Cette adaptation, nous nous y sommes préparés depuis plusieurs années, et nous la poursuivons avec détermination. Notre flotte a été réduite pour la mettre en ligne avec nos besoins de transport. L'outil de raffinage a été ajusté et modernisé afin d'être compétitif sur le marché international. Notre distribution a été optimisée quant à l'infrastructure des dépôts et à leur gestion administrative. Notre réseau de stations-service est en cours de complète modernisation : fermeture des stations les moins bien placées et reconstruction partielle ou complète des stations les plus performantes, les consommateurs bénéficiant, par la pratique de prix concurrentiels, des progrès d'efficacité que nous réalisons.

Enfin, pour Esso REP, qui est le premier producteur de pétrole brut en France depuis trente ans, l'événement marquant de 1984 a été la mise en production rapide du champ de Chaunoy, confirmant et même améliorant légèrement notre prévision de l'année dernière : le gisement de Chaunoy produira plus de 400 000 tonnes en 1985, et doit pouvoir atteindre un débit de 600 000 tonnes l'année suivante.
Ce succès a ouvert de nouvelles perspectives dans le Bassin Parisien et suscité de nombreuses vocations parmi nos concurrents, induisant des effets favorables pour l'économie française, même si l'exploration en France reste difficile, coûteuse et risquée.

Ces progrès et ces réalisations sont le fruit de la confiance et du soutien que nous accordent nos actionnaires, et du travail du personnel des Sociétés Esso en France, qui a fait preuve des plus remarquables qualités dans des circonstances difficiles.

Michel Kopff
Président-Directeur Général

3 avril 1985

ENVIRONNEMENT PÉTROLIER NATIONAL

Exploration-production

A la suite de la découverte de Chaunoy par Esso en 1983, 1984 aura été marquée par un renouveau de l'activité de recherche dans le Bassin Parisien, et la découverte de nouvelles réserves.

Celles-ci restent modestes au regard des besoins nationaux, mais la production supplémentaire qu'on peut attendre du Bassin Parisien aura un impact non négligeable sur la balance commerciale française.

Dans ce contexte, le prélèvement fiscal exceptionnel sur les producteurs, institué pour 1985 et qui vise les deux sociétés (dont Esso REP) les plus actives dans l'exploration de l'hexagone, apparaît d'autant plus aberrant et injuste que ces sociétés, qui contribuent largement à l'économie du pays et à l'emploi, se voient ainsi pénalisées et privées d'une partie de leurs ressources à un moment où elles assument un effort considérable d'investissement et de recherche.

Fiscalité pétrolière

Dès le début de l'année 1984, la fiscalité frappant les produits pétroliers s'est considérablement alourdie. Les impôts et taxes sur le supercarburant ont augmenté de près de un franc par litre en deux ans et représentent ainsi au mois de mars 1985 près de 3,50 francs par litre de supercarburant vendu en station-service. Les taxes non récupérables frappant le fuel lourd ont pour leur part triplé.

Le poids croissant de cette fiscalité introduit une discrimination arbitraire entre les différentes sources d'énergie au détriment du pétrole et se révèle en fin de compte coûteux pour la collectivité.

Réduire, en effet, artificiellement la consommation de fuel domestique ou de fuel lourd – en particulier par le biais de la fiscalité – entraîne des coûts supplémentaires tant pour assurer la production et l'utilisation des autres énergies que pour adapter l'outil de raffinage. Ceci conduit à des gaspillages de ressources et pèse à terme sur la compétitivité d'ensemble de l'industrie française.

Raffinage-Distribution

La baisse de la demande de produits pétroliers, forte entre 1979 et 1982, s'est ralentie et 1984 confirme la tendance amorcée en 1983 avec une baisse de la demande d'ensemble un peu supérieure à 3 %.

L'évolution du marché, constatée depuis quelques années vers une proportion plus grande de produits légers, s'est poursuivie cette année. C'est ainsi que la demande de fuel lourd s'est encore réduite de près de 20 %, alors que la demande d'essence se stabilisait et que celle de gazole progressait de plus de 4 %. Par ailleurs, le marché du fuel domestique a connu une réduction de près de 3 %, par rapport à 1983, en grande partie à cause des conditions climatiques relativement clémentes de la fin de 1984. En tendance cependant, le ralentissement de la décroissance du marché du fuel domestique se confirme.

Dans ce contexte, l'activité de raffinage-distribution a une nouvelle fois connu de très mauvais résultats en 1984.

LIVRAISONS DE PRODUITS PETROLIERS EN FRANCE

CONSOMMATION D'ENERGIE PRIMAIRE EN FRANCE

PRIX A LA POMPE D'UNE STATION OFFICIELLE TYPIQUE A PARIS

francs/litre – supercarburant

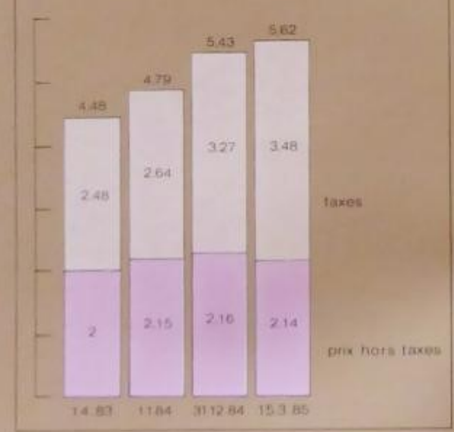

TAXES HORS TVA SUR LE FUEL LOURD

francs/tonne

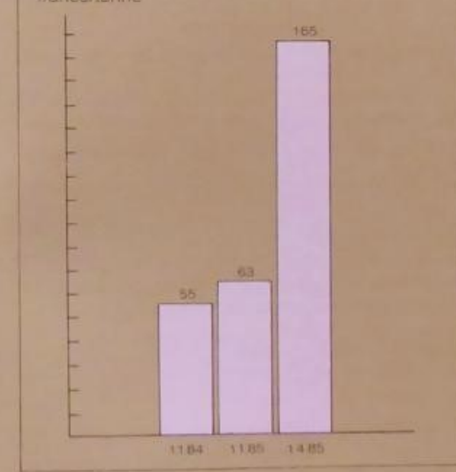

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La demande mondiale de produits pétroliers, qui baissait depuis 1979, a montré en 1984 des signes de reprise, légère en Europe, mais plus marquée aux États-Unis et au Japon, sous l'effet d'une croissance économique plus vive.

Le raffermissement de la demande n'a cependant pas modifié la tendance générale du marché pétrolier, qui est resté marqué, comme les années précédentes, par l'excédent de l'offre.
Aussi, après un premier semestre où les prix des pétroles bruts sur les marchés libres sont restés voisins des prix officiels, les pressions à la baisse se sont développées, accentuées par les disparités entre les prix des différents bruts.
Les écarts entre les prix du marché et les prix officiels se sont creusés et ont amené la baisse des prix officiels des bruts de mer du Nord en octobre puis des bruts légers du Moyen-Orient au début de 1985.

La hausse du dollar s'est poursuivie, compensant pour les pays européens, la baisse du prix des bruts.

Ce marché déprimé a continué à peser sur l'industrie du raffinage-distribution, qui, malgré l'effort de réduction de capacité et d'adaptation de l'outil poursuivi en 1984, a encore accusé des pertes très importantes dans la plupart des pays européens.
Un nouvel effort d'adaptation va être demandé à cette industrie dans les années qui viennent avec la suppression du plomb dans l'essence et la réduction des émissions de soufre, alors qu'elle devra faire face à la concurrence des nouvelles raffineries exportatrices des pays du Moyen-Orient.

COUT MOYEN ANNUEL DU PETROLE BRUT IMPORTE EN FRANCE

Le niveau déprimé du prix des produits sur le marché libre a pesé sur l'activité de raffinage et ne lui a pas permis de couvrir ses coûts.

Cette situation a été aggravée en France par la réglementation des prix de vente des principaux produits pétroliers et par des manipulations effectuées par les Pouvoirs Publics.

La formule de prix, tout d'abord, qui régissait les prix des carburants et du fuel domestique à la sortie des raffineries n'a fonctionné normalement qu'à partir du mois de février 1984 après une période pendant laquelle l'un de ses paramètres, le cours du dollar, avait été arbitrairement plafonné. En outre, les Pouvoirs Publics n'ont actualisé en cours d'année que les paramètres liés à la structure de vente – ce qui s'est traduit par une baisse – et non pas les paramètres liés aux coûts du raffinage qui eux auraient entraîné une hausse des prix.

Par ailleurs, le jeu de la formule introduit un décalage systématique dans le temps entre les mouvements de prix en France et ceux du marché international. Ce décalage pénalise les sociétés en période de hausse du dollar, ce qui a été le cas pendant la majeure partie de 1984.

De plus et au mépris de la réglementation instituée par les Pouvoirs Publics, les stations-service des grandes surfaces et de certains réseaux de distributeurs ont effectué des rabais illicites. Cette situation anormale a entraîné un détournement de volumes importants des réseaux des raffineurs-distributeurs, qui ne pouvaient pour leur part que respecter la réglementation.

Esso REP poursuit son effort d'exploration avec de nouvelles missions géophysiques sur les permis qu'elle détient.

ESSO EN 1984

Dans cet environnement difficile pour le raffinage et la distribution, Esso a poursuivi ses actions d'adaptation et d'amélioration de son efficacité.

– La flexibilité d'approvisionnement a été accrue pour une meilleure adaptation aux conditions économiques, en faisant appel plus particulièrement aux bruts de mer du Nord, plus économiques que ceux du Moyen-Orient, ainsi qu'aux charges à redistiller.

– La restructuration de l'outil de raffinage a été poursuivie : la raffinerie de Bordeaux, fermée en mars 1984, est en cours de transformation en dépôt.
L'unité de conversion de la raffinerie de Fos a été améliorée et ses installations seront adaptées aux nouveaux besoins.

– La rationalisation de l'infrastructure de distribution, la modernisation du réseau de stations-service et la mise en place de la nouvelle organisation commerciale ont été poursuivies.

– L'adaptation de la flotte aux nouvelles conditions d'approvisionnement a conduit à la vente de l'Esso Provence au début de 1984 et se poursuit avec celle de l'Esso Gascogne, engagée au début de 1985.

– Les moyens du laboratoire de Mont-Saint-Aignan ont été renforcés par le développement de puissants outils informatiques et bureautiques.

Votre filiale Esso REP, qui est le premier producteur de pétrole brut en France a confirmé et consolidé le succès remporté dans le Bassin Parisien. A la suite de ses découvertes de Donnemarie en 1979 et de Chaunoy en 1983, elle a encore accru son activité de recherche et diversifié son domaine minier. Sur le permis de Brie, un troisième gisement commercial a été découvert à Charmottes.

Les dépenses totales d'exploration ont atteint F 436 millions (+ 9 %), les investissements de développement et de production des champs se sont élevés à F 375 millions (+ 38 %), soit un total de F 811 millions. La production de pétrole brut a progressé de 19 % (1 155 000 tonnes). L'année a été principalement marquée par le développement rapide du champ de Chaunoy qui a produit 267 000 tonnes en 1984 et dont on attend en 1985 une production de 430 000 tonnes.

Malgré le dividende reçu d'Esso REP (F 425 millions), le résultat courant d'Esso S.A.F. a été négatif, de F 141 millions, en raison des pertes importantes de l'activité raffinage-distribution. Les stocks ayant été réduits de façon structurelle, un montant de F 800 millions de provision pour fluctuation des cours a été réintégré. Compte tenu de F 151 millions de charges et provisions exceptionnelles, le résultat net comptable est un bénéfice de F 508 millions.

EXPLORATION ET PRODUCTION D'ESSO REP.

En 1984 les investissements d'Esso REP ont atteint le chiffre record de F 811 millions en raison notamment de l'intensification de l'exploration dans le Bassin Parisien et de la rapide mise en exploitation de la récente découverte de Chaunoy.

Exploration

Intervenant sur l'essentiel des zones sédimentaires françaises, Esso REP a renforcé la diversification de son domaine minier, principalement par des prises de participations sur des permis terrestres dans le Bassin Parisien, en Lorraine, en Alsace, dans le Languedoc, le Vaucluse et le piémont pyrénéen. Fin 1984, Esso REP procédait ainsi à des recherches sur 42 400 km² de permis terrestres et 12 700 km² de permis marins.

Au nord de Chaunoy, Esso REP a obtenu en cotitularité le permis de la Marsange d'une superficie de 331 km² dont elle détient 55 % d'intérêts. Forte de son expérience d'opérateur en Brie, Esso REP assume la responsabilité de la conduite des travaux sur ce permis où des mesures vibrosismiques ont déjà été effectuées. Esso REP a par ailleurs déposé plusieurs demandes de permis sur d'anciens périmètres de recherches du Bassin Parisien, demandes qui font l'objet d'une concurrence très vive, jamais atteinte à ce jour.

F 436 millions ont été consacrés à l'exploration en 1984 avec 24 puits d'exploration.

Sur le permis de Brie, valorisé par le succès de Chaunoy, trois structures ont été reconnues par forage. A Charmottes, les niveaux gréseux triasiques de Donnemarie ont été trouvés imprégnés et deux puits mis en production. Cette découverte semble être plus importante que celle de Donnemarie qui produit 150 m³/jour. Dans la même formation géologique, le puits de la Brémonderie a donné un faible débit d'huile; un second forage est prévu en 1985. Par contre, le puits de Fresnes a été abandonné. Le permis de Brie venant à expiration définitive en juin 1986, d'importants moyens sont mis en œuvre pour en parfaire la reconnaissance; plusieurs nouvelles structures seront forées au premier trimestre 1985.

Près de Bar-le-Duc, sur le prospect de Montplonne où des indices avaient été observés dans le Trias, un second puits a fourni de modestes quantités de gaz justifiant des essais ultérieurs de production. Sur le permis aquitain de Nizan-Gesse, le puits à gaz de Charlas Ouest sera mis en exploitation dès la pose d'une conduite reliant le puits à l'usine de Saint-Marcet.

Par ailleurs, Esso REP a engagé en Lorraine et dans le Sud-Ouest du Bassin Parisien, des recherches dans les horizons géologiques du Carbonifère nouveaux pour l'exploration pétrolière. Dans le Toulois, ces formations, objectifs des puits de Francheville et Chevraumont étaient sans indice.

Les sondages d'exploration réalisés en Aquitaine méridionale n'ont pas permis d'enregistrer de résultats satisfaisants. Ainsi, le forage de Ledeuix 2, sur le permis d'Oloron-Navarrenx, a été décevant; les passées volcaniques qui produisent du gaz au premier puits ne présentaient pas de caractéristiques de réservoir. En Manche occidentale, le forage de Krogen a été abandonné sans résultat pétrolier.

Production : plus d'un million de tonnes de pétrole brut en 1984.

Les investissements de développement et de production ont, en 1984, dépassé F 375 millions, en hausse de 38 % par rapport à 1983.

La production d'Esso REP a atteint 1 155 000 tonnes d'hydrocarbures liquides, en progression de 19 % sur 1983. Chaunoy a produit 267 000 tonnes contre 29 000 en 1983. Le déclin des anciens champs landais reste globalement de l'ordre de 9 % par an malgré l'importance des investissements engagés pour freiner ce phénomène naturel. Treize puits ont été ainsi réalisés à Parentis.

Les activités de développement du gisement d'huile de Vic Bilh se sont poursuivies normalement; les installations de traitement montées sur le champ même, courant 1984, permettent d'atteindre désormais un niveau de production de 400 000 tonnes par an, dont 25 % environ reviennent à Esso REP.

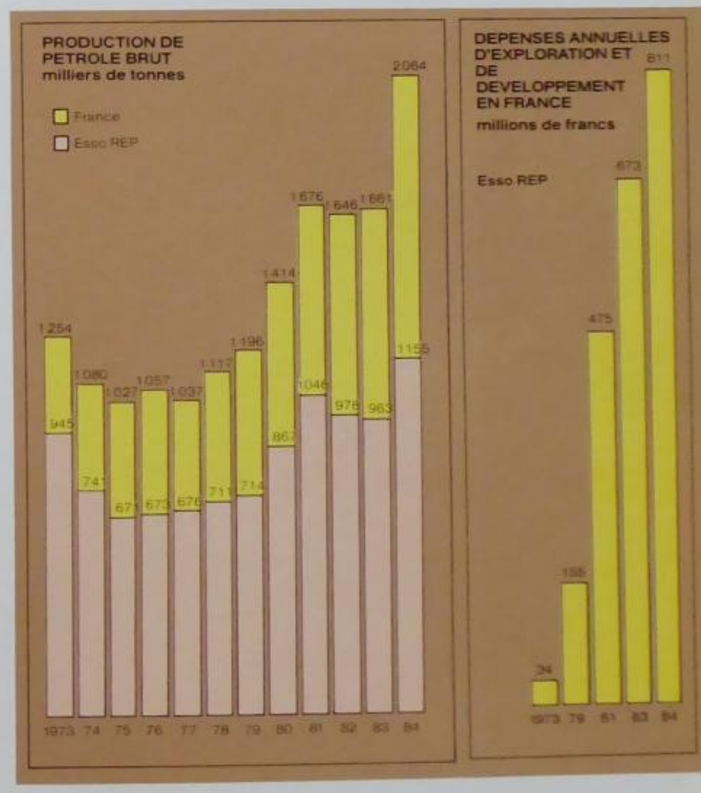

L'émergence de Chaunoy a changé la palette de production régionale d'Esso REP : les champs des Landes ne représentent plus que 63 % de la production totale, ceux du Bassin Parisien 27 % et ceux du Midi-Pyrénées 10 %.

Le village de Saveteux, avec le forage "Chaunoy 17"

DE PARENTIS A CHAUNOY

Trente ans de persévérance ont maintenu Esso REP au premier plan des producteurs de pétrole brut en France

Un nom qui résonne dans les mémoires, Parentis, le plus important gisement de pétrole français : 26 millions de tonnes produites par Esso depuis avril 1954, résultat acquis au prix d'une activité soutenue :

– 105 puits de développement dont 67 depuis le premier choc pétrolier, réalisés souvent en déviation grâce à la maîtrise de la technique du forage dirigé;

– un programme de maintien de la pression de l'aquifère du champ engagé dès 1957;

– une activation des puits par injection de gaz, procédé expérimenté et mis au point en 1980 :

– une amélioration constante des temps de forage et des moyens mis en œuvre.

– depuis 1974, des investissements de 535 millions de francs engagés sur un gisement dont l'essentiel des réserves avaient été produites; ceci a permis d'obtenir une augmentation du taux de récupération du pétrole en place, qui est passé de 31,5 à 37 %, de sorte que la production prévue pour 1985 comprendra près de 60 % de pétrole produit grâce à ces investissements.

En 1983, Esso REP a découvert Chaunoy, le plus important champ de pétrole du Bassin Parisien qui produira dès cette année environ 430 000 tonnes, devenant ainsi le premier gisement français.

Ce résultat est le fruit de quinze années de persévérance au cours desquelles de nouveaux concepts géologiques ont été développés et les techniques sismiques ont été améliorées.

Sur le seul permis de Brie, une quinzaine de forages d'exploration ont été effectués sans résultat, si ce n'est la découverte du petit champ de Donnemarie en 1979.

Chaunoy représentera :

– de 1984 à 1986, plus d'un milliard de francs d'investissements pour le développement du champ et le stockage de la production ;

– une importante économie annuelle de devises, de l'ordre du milliard de francs ;

– une contribution significative à l'économie de la région d'Ile-de-France par les redevances communales et départementales et par plusieurs centaines d'emplois induits, en phase de développement.

Chaunoy pallie le déclin naturel des anciens champs d'Esso REP qui peut ainsi espérer pendant plusieurs années une production nettement supérieure au million de tonnes.

La barge de forage Esso REP sur le lac de Parentis.

APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

La société a poursuivi son adaptation à l'évolution du marché pétrolier en développant des possibilités d'approvisionnements plus proches et plus économiques.

Pour la première fois, les approvisionnements en pétrole brut provenant de la mer du Nord ont ainsi dépassé ceux du Moyen-Orient. On notera également la part croissante d'Esso REP dont la contribution est passée de 10 % en 1983 à 13 % en 1984. La diminution des importations en provenance du Moyen-Orient au profit de la mer du Nord, combinée avec la réduction des distances parcourues, a nécessité l'adaptation de la flotte de haute mer et la réduction de sa capacité : après l'Esso Provence, navire de 250 000 tonnes de port en lourd vendu en février 1984, l'Esso Gascogne, de même tonnage, a été vendu en mars 1985. Désormais la flotte de haute mer comprend 3 navires d'un port en lourd total de 800 000 tonnes. Des résultats intéressants ont été obtenus dans la gestion de cette flotte par les possibilités nouvelles de transmission par satellite des données entre les ordinateurs de bord et l'ordinateur du siège social.

Par ailleurs, le volume transporté par les 2 caboteurs Esso Parentis et Esso Port-Jérôme, s'est encore accru en 1984, avec 1,5 million de tonnes sur 83 voyages, soit 22 % de plus qu'en 1983.

RAFFINAGE

L'année 1984 a continué d'être marquée par la politique de restructuration de l'outil de raffinage, conséquence de la diminution de la consommation de produits pétroliers en France. Le montant total des investissements s'est élevé à F 191 millions dont 98 pour Fos-sur-Mer et 87 pour Port-Jérôme. La raffinerie de Bordeaux, maintenant fermée, est progressivement transformée en dépôt et les travaux seront terminés début 1986.

A la raffinerie de Fos-sur-Mer, l'unité 1 a été arrêtée comme prévu au 4e trimestre 1984 pour l'inspection métal. Par ailleurs des travaux ont été entrepris sur la tour de distillation sous vide et l'unité de craquage catalytique, afin d'augmenter la conversion des produits lourds en produits plus légers.

La raffinerie de Port-Jérôme a fonctionné à pleine capacité, en dehors de la période d'arrêt prévue pour l'inspection métal et les travaux d'entretien sur l'unité principale de distillation et l'unité de reformage catalytique.

Le tonnage de pétrole brut traité dans les deux raffineries a été de 8,8 millions de tonnes auquel il faut ajouter le traitement de produits semi-finis importés et redistillés – 1,7 million de tonnes – soit un total de 10,5 millions de tonnes contre 11,2 l'année précédente.

En 1984, les deux raffineries ont, chacune, obtenue d'excellents résultats dans le domaine de la sécurité. A fin 1984, la raffinerie de Fos-sur-Mer avait travaillé sans accident 1 100 807 heures et Port-Jérôme 2 986 900 heures et le cap des 3 millions d'heures sans accident avec arrêt, est intervenu dans cette dernière raffinerie le 3 janvier 1985.

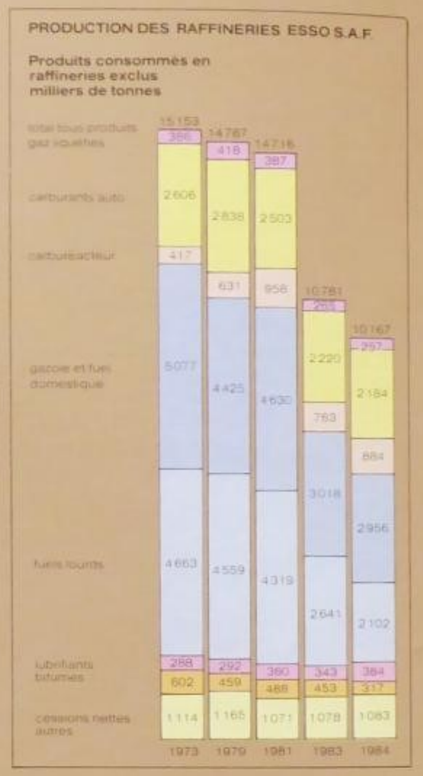

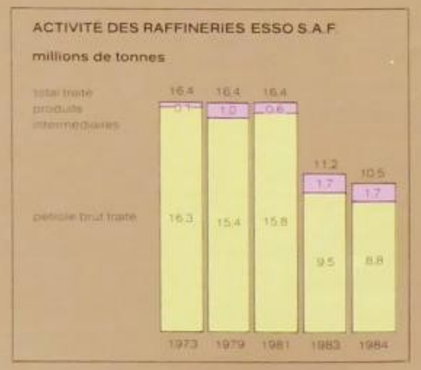

PETROLE BRUT TRAITE EN 1984

origine	millions de tonnes	%
France	1,1	13
Mer du Nord	3,6	41
Moyen-Orient	3,5	40
Divers	0,6	6
Total	**8,8**	**100**

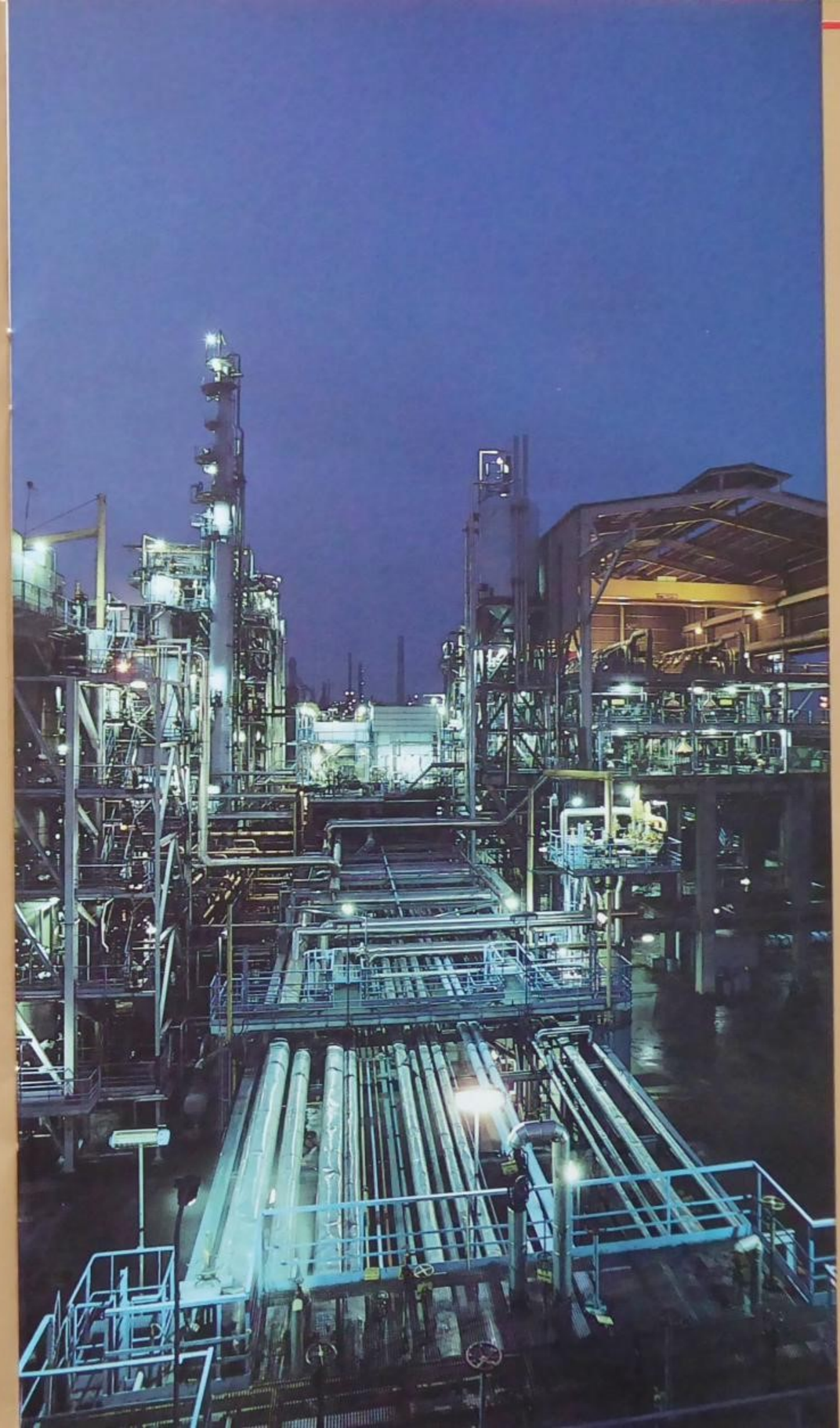

Unité de déparaffinage des huiles à la raffinerie de Port-Jérôme

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses liées aux travaux de recherche effectués par le Centre de Recherche Esso de Mont-Saint-Aignan se sont élevées à F 77 millions en 1984, en augmentation de 9 % par rapport à 1983. Les travaux réalisés ont porté principalement sur la qualité des produits et le développement de leurs utilisations dans un souci de satisfaire les besoins des consommateurs, tout en s'adaptant à l'évolution des approvisionnements caractérisée notamment par une diversification de plus en plus grande des pétroles bruts traités.

En matière de carburants, les exigences en octane de plusieurs modèles de voitures françaises récentes ont été étudiés sur banc-moteur et sur routes.

Deux nouvelles huiles-moteurs haut de gamme ont été mises au point pour introduction en 1985 dans nos stations-service :

- Esso Super Oil, huile pour moteurs à essence, remplaçant Uniflo +.
- Esso Spécial Diesel Motor Oil, huile pour moteurs Diesel, remplaçant Essolube XD-3.

Toutes deux ont été étudiées par le laboratoire spécialisé d'Abingdon en Grande-Bretagne en coopération avec celui de Mont-Saint-Aignan. Agréées par les grands constructeurs automobiles et notamment par le groupe Peugeot-Talbot, ces huiles satisfont les exigences les plus sévères du marché européen et surpassent leurs aînées, pour leurs qualités de protection anti-usure, de propreté du moteur et de capacité à allonger l'espacement des vidanges et à diminuer la consommation d'huile.

De nouvelles formules d'huiles hydrauliques répondant aux conditions de travail les plus sévères ont été mises au point.

Dans le domaine des bitumes, le développement de liants à haute performance s'est poursuivi activement tant en laboratoire que sur chantiers, en France et en Europe.

Par ailleurs, des compositions originales ont permis la production d'huiles de coupe émulsifiables à longue durée de vie. En outre, de nouvelles combinaisons d'additifs ont été introduites sur le marché européen des huiles pour transmission automatique.

Sur le plan des équipements, de puissants moyens informatiques et bureautiques ont été mis en place au Centre de Recherche pour améliorer encore les performances et l'efficacité de la recherche d'Esso.

Le Centre de recherche de Mont-Saint-Aignan a poursuivi ses recherches sur les huiles et les lubrifiants : en haut, robots utilisant les huiles hydrauliques Esso Univis HP ou Nuto HP sur une chaîne de montage.

Au centre, graisse pour roulements et à gauche, contrôle des huiles moteurs et huiles industrielles par ferrographie analytique. Ce procédé permet d'analyser le comportement des pièces mécaniques en mouvement et, en particulier, d'en étudier l'usure.

Sur banc-moteur, évaluation de la qualité des carburants tant sur le plan des exigences en octane que sur celui du comportement à chaud.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

L'année 1984 a été marquée par une nouvelle baisse de la consommation de produits pétroliers, entraînant une concurrence accrue.

Dans cet environnement, les ventes de produits finis de la société ont diminué de 6 % mais la part du marché a légèrement progressé de 12,5 % à 12,6 %.

Sur le marché des carburants, la part d'Esso S.A.F. a atteint 13 % mais les derniers mois ont été très fortement influencés par la baisse des ventes dans le réseau Esso due aux rabais illicites pratiqués dans de très nombreux hypermarchés et supermarchés.

L'effort de restructuration et de modernisation des points de vente s'est développé tout au long de l'année. La multiplication de stations-service modernisées crée une nouvelle image du réseau Esso bien acceptée par la clientèle. Cette action est soutenue par le développement de pratiques commerciales visant à développer la qualité de la gestion en même temps que celle de l'accueil et des services. Parallèlement la société s'est activement préparée à la libération des prix intervenue en février 1985 par une politique de prix dynamique.

Pour l'ensemble des distillats - gazole et fuel domestique - la part de marché est restée stable à 11,9 %, la société progressant sur le marché du gazole.

En ce qui concerne les fuels lourds, dont le marché est en baisse significative, la position commerciale de la société a progressé pour atteindre 13 % du marché industriel (12,4 % en 1983). La part du marché E.D.F. est restée élevée avec environ 20 %. Votre société a également pu faire face à une demande de pointe exceptionnelle d'E.D.F. pendant la vague de froid de janvier 1985 au cours de laquelle la flexibilité des produits pétroliers a été déterminante pour l'approvisionnement énergétique de la France.

Dans le domaine des lubrifiants, les ventes ont progressé aussi bien sur le marché intérieur que sur celui des ventes à l'exportation. Ceci a permis une production d'huile record à la raffinerie de Port-Jérôme. La société a procédé au printemps de 1985 au lancement de l'Esso Super Oil.

Enfin, dans le domaine des spécialités (bitumes et carburéacteur), les positions commerciales ont été maintenues au niveau de 19 %.

Ventes totales d'Esso S.A.F. Correspondant au chiffre d'affaires commercial	**1982**		**1983**		**1984**	
	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
gaz liquéfiés	418	3,4	373	3,3	360	3,4
carburants auto	2 449	19,8	2 382	21,3	2 442	23,2
pétrole, essence aviation et carburéacteur	831	6,7	761	6,8	831	7,9
gazole	1 528	12,4	1 303	11,6	1 348	12,9
fuel domestique	2 631	21,3	2 568	22,9	2 447	23,3
fuels lourds	3 616	29,3	2 933	26,3	2 240	21,2
lubrifiants	373	3,0	374	3,3	399	3,8
bitumes et émulsions	513	4,1	500	4,5	457	4,3
total produits finis	**12 359**	100,0	**11 194**	100,0	**10 524**	100,0
autres produits (essentiellement produits de base vendus à l'industrie chimique)	1 533		1 238		1 727	
total	**13 892**		**12 432**		**12 251**	
dont exportations et soutes étrangères	1 989		1 399		1 124	

ESSO SUPER OIL, LA NOUVELLE HUILE ESSO SUPERMULTIGRADE

Il s'agit d'une nouvelle huile moteur haut de gamme commercialisée dans les grades 10 W-40 et 15 W-40. Elle est le fruit de longues études au laboratoire et d'essais sur route effectués dans des conditions climatiques et de circulation extrêmement variées. Deux laboratoires ont travaillé en association pour la mise au point de ce produit de haute technologie : en France, le Centre de Recherche Esso de Mont-Saint-Aignan et en Grande-Bretagne le laboratoire d'Abingdon. L'adjonction d'additifs est depuis longtemps déterminante pour la qualité d'une huile mais leur technologie est sans cesse en progression et Esso Super Oil a bénéficié des dernières découvertes faites dans ce domaine par le Groupe.

Homologuée et préconisée par Peugeot, Esso Super Oil apporte sa contribution aux plus récents développements de la technique automobile et répond aux exigences des grands constructeurs européens.

Esso Super Oil procure une plus grande protection du moteur, une sécurité accrue dans les espacements des vidanges, des performances à bas régime, des performances pour les moteurs turbo, ainsi que des économies non négligeables dans les consommations d'huile et de carburant. C'est le résultat du souci constant manifesté par Esso pour disposer de produits de qualité, dans la longue tradition de recherche du groupe Exxon.

Accompagnée du Tigre, Esso Super Oil a pris depuis avril 1985 un grand départ.

1984, une année sans accident avec arrêt à la raffinerie de Port-Jérôme qui a établi un nouveau record le 3 janvier 1985 avec 3 millions d'heures de travail sans accident avec arrêt.

RELATIONS HUMAINES

L'année 1984 a été marquée par la poursuite et la consolidation des efforts entrepris en 1983 pour adapter les ressources humaines de la société au niveau de ses activités. Ceci a nécessité un effort de reclassement sans précédent qui n'a été possible que grâce à un effort de mobilité du personnel et à l'ouverture d'un plan spécial de départ. La réorganisation de la Direction Générale des Ventes et la fermeture de la raffinerie de Bordeaux sont devenues effectives en 1984. Une réorganisation du Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan a également été entreprise au cours de cette année.

Des négociations ont été ouvertes sur la durée du temps de travail du personnel travaillant en 2 x 8 sans interruption les week-ends et jours fériés sur les aéroports et celui du personnel en 3 x 8 semi-continu de l'informatique.

Sur le plan de l'information et de la communication, il faut noter la réalisation d'un vidéogramme de présentation des résultats 1983 de la société, projeté et commenté à l'ensemble du personnel au cours de réunions à effectifs réduits.

Pour améliorer l'efficacité de nos structures, mieux dégager les perspectives d'adaptation de la société et les moyens nécessaires pour favoriser son évolution, il a été constitué divers groupes de membres du personnel de différents niveaux hiérarchiques. Ces groupes ont utilement contribué à l'amélioration de la communication, à l'identification et à la résolution de certaines difficultés. A Port-Jérôme et à la Direction Réseau, ils ont permis la mise en place d'un nouveau style de gestion.

Dans le domaine de la sécurité, 1984 a permis d'obtenir les meilleurs résultats jamais atteints avec un taux de fréquence de 1,1 accident avec arrêt par million d'heures travaillées contre 1,7 en 1983. Les résultats de l'année précédente ont encore été améliorés à Esso REP, au siège social, à Mont-Saint-Aignan, à Fos-sur-Mer et à Port-Jérôme qui a passé le cap de 3 millions d'heures sans accident avec arrêt le 3 janvier 1985. Cette performance représente 670 jours sans accident avec arrêt pour cette installation qui emploie environ 1 000 personnes ; c'est la plus longue période enregistrée depuis la création de la raffinerie il y a plus de cinquante ans.

Le "Programme Sécurité" de la raffinerie de Port-Jérôme concerne aussi le personnel des entreprises extérieures qui effectuent des travaux dans la raffinerie.

Par ailleurs, la Direction Générale des Ventes a progressé dans la mise en place d'une politique long terme d'actions de sécurité. D'autres Directions ont également démarré des actions de même nature.

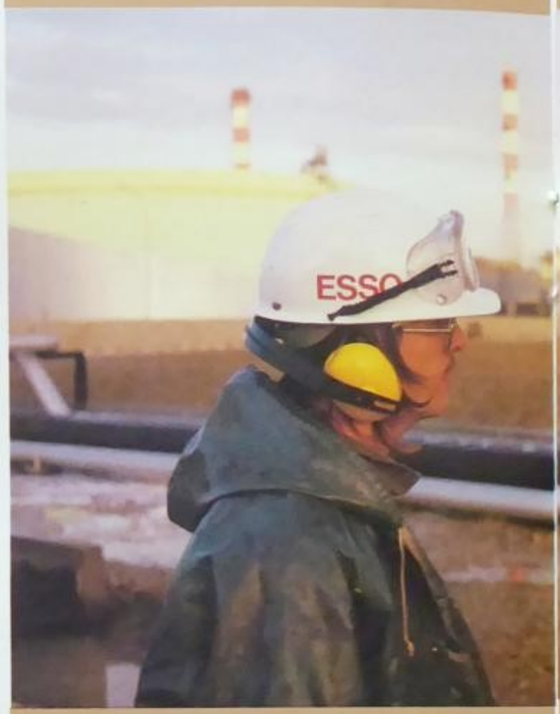

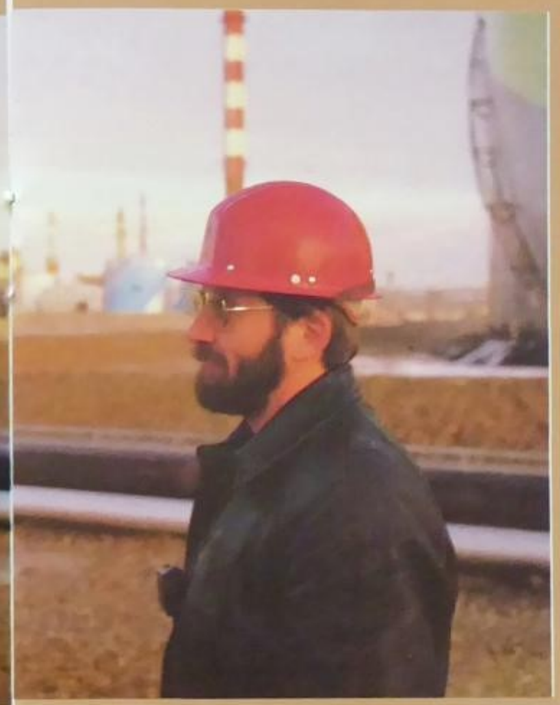

Les résultats sécurité de 1984 sont les meilleurs jamais enregistrés, avec un taux de fréquence de 1,1 accident par million d'heures travaillées. Cette performance résulte d'une participation active du personnel à des actions menées dans le cadre de programmes spécifiques englobant tous les éléments qui concourent à la sécurité des hommes au travail.

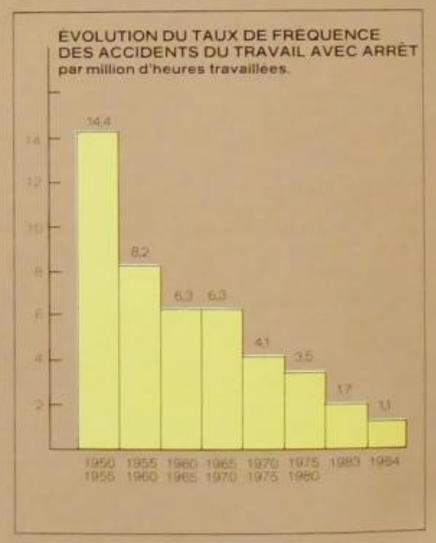

	1984	1983
Effectifs au 31 décembre (marins compris)	3 727	3 938
Engagements (marins compris)	179	96
Promotions internes	475	495
Salaires (évolution de décembre à décembre)		
• Augmentation de la rémunération moyenne :		
– pour le personnel en place durant toute l'année	% 8,2	% 10,9
– sur l'effectif total	% 5,0	% 9,9
• Augmentation du coût de la vie	% 6,7	% 9,3
Intéressement en % des salaires	3,2	2,9
Activités de formation		
• en % des salaires	1,8	1,7
• en % du temps de travail	1,2	1,2
Accidents de travail		
• Nombre par million d'heures travaillées	1,1	1,7

NOUVELLE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 1983

L'annexe aux comptes 1984 expose les principes comptables désormais suivis par votre société dans le cadre du nouveau plan comptable. La législation prévoyant la publication d'un bilan et d'un compte de résultat comparatifs avec les données de l'exercice précédent, les informations relatives à 1983 qui sont présentées avec les comptes annuels 1984 ont donc fait l'objet d'un retraitement comptable.

Les capitaux propres apparaissant au passif du bilan pour un montant de F 6 036,8 millions sont le regroupement des rubriques et postes suivants du bilan publié l'année précédente :

• Situation nette avant résultat 1983	F 1 397,8 millions
• Résultat 1983	F 334,2 millions
• Provisions réglementées	F 4 286,5 millions
• Subventions reçues nettes	F 3,5 millions
• Plus-values réinvesties	F 14,8 millions
	F 6 036,8 millions

Les autres modifications à la présentation des comptes n'appellent pas de commentaires particuliers.

RÉSULTATS FINANCIERS 1984

Les recettes d'exploitation hors taxes se sont élevées à F 29 763 millions dont F 28 793 millions de chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation ont atteint F 30 104 millions. La dotation aux amortissements incluse dans ces charges a été, comme l'année précédente, limitée au minimum fiscal, soit F 353 millions (dont F 17 millions sur écart de réévaluation).

Le résultat d'exploitation est donc une perte de F 341 millions. Il faut noter que, par suite de l'augmentation du prix du pétrole brut liée à la hausse du dollar, ce résultat inclut, à hauteur de F 443 millions, un profit sur stocks.

Les produits financiers nets, y compris le dividende reçu d'Esso REP (F 425 millions) se sont élevés à F 200 millions.

Le résultat courant est donc une perte de F 141 millions.

La baisse du volume des stocks déjà constatée au cours de l'exercice 1983, s'est poursuivie en 1984 essentiellement en raison du raccourcissement du circuit d'approvisionnement en pétrole brut. Le déstockage a été de 1 039 000 tonnes dont la majeure partie peut être d'ores et déjà considérée comme ayant un caractère permanent. Cette réduction de volume a rendu disponible un profit sur stocks qui avait été accumulé au cours des années antérieures en période de forte hausse du cours du pétrole brut ; elle justifie par conséquent la réintégration dans le résultat d'une partie de la provision pour fluctuation des cours des matières premières (PFC) qui avait permis de mettre en réserve ce profit sur stocks, en raison de son caractère indisponible. C'est pourquoi un montant de F 800 millions de PFC a été réintégré dans le résultat exceptionnel.

Après cette réintégration et compte tenu du solde négatif des autres éléments exceptionnels de F 129 millions et de la participation des salariés de F 22 millions, le résultat net comptable s'élève à F 508 millions.

Après élimination de l'effet prix sur stocks et hors dividende reçu d'Esso REP, le résultat courant des activités raffinage et distribution est une perte de F 1 009 millions qui se compare à une perte de F 631 millions pour l'année 1983.

Les besoins de financement ont été de F 662 millions constitués par :

– les dépenses d'immobilisations pour F 424 millions,

– le dividende versé en 1984 de F 238 millions.

Ces besoins, compte tenu d'une capacité d'autofinancement limitée à F 128 millions, ont été financés par une diminution de l'actif circulant, (essentiellement les stocks) de F 1 369 millions et par des ressources diverses, en particulier les produits de cession d'actifs mis hors service et de remboursements de prêts.

Il en est résulté une diminution de l'endettement de F 977 millions portant en grande partie sur les dettes non financières.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1984 vous sont présentés dans le présent Rapport Annuel. Ils font apparaître un bénéfice de F 507,6 millions auquel sont ajoutés le report à nouveau de l'exercice précédent et la réserve de renouvellement du stock indispensable qui a le caractère d'un résultat disponible, soit :

– bénéfice de l'exercice 1984	F 507,6 millions
– report à nouveau	F 95,4 millions
– réserve de renouvellement du stock indispensable	F 2,5 millions
Total disponible	F 605,5 millions

dont l'affectation suivante est proposée :

– réserve spéciale des plus-values à long terme	F 25,0 millions
– dividende	F 238,4 millions
– report à nouveau	F 342,1 millions
Total	F 605,5 millions

Le dividende net proposé ressort à F 20,00 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 10,00, soit un revenu global de F 30,00.

Après mise en paiement au 1er avril 1985 d'un acompte de 15,00 par action, le dividende complémentaire ressort donc à F 5,00 par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 2,50.

Conformément aux dispositions légales, nous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1981	11 917 960	F 20,00	F 10,00	F 30,00
1982	11 917 960	F 20,00	F 10,00	F 30,00
1983	11 917 960	F 20,00	F 10,00	F 30,00

Le mandat des Administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demandons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1984 puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

M. Michel Kopff, Président-Directeur Général, ayant atteint l'âge normal de départ de la société, a exprimé son désir de ne plus exercer de fonctions de direction active après la présente Assemblée. M. Kopff, après avoir consacré une partie de sa carrière à l'activité exploration et production, notamment dans le cadre d'Esso REP, a donné à cette activité l'impulsion qui a conduit votre société au succès qu'elle connaît actuellement dans ce domaine. Dans une période particulièrement difficile pour l'industrie pétrolière, il a assumé avec clairvoyance les lourdes responsabilités qui lui ont été confiées et nous lui exprimons en votre nom toute notre reconnaissance. En tant que membre de votre Conseil d'Administration, M. Kopff continuera à nous faire bénéficier de sa précieuse expérience.

MODIFICATION DES STATUTS

Votre Assemblée va être appelée à se prononcer sur un projet de nouveaux statuts en exécution de la loi du 30 décembre 1981 et des différents textes législatifs et réglementaires qui, au cours des dernières années, ont modifié le droit des sociétés.

Ce projet a pour objectif principal la mise en harmonie avec la nouvelle législation et n'apporte pas de changement fondamental, aucun des articles essentiels n'ayant été modifié. Il a été établi avec le souci de ne pas ajouter de contraintes allant au-delà de celles déjà nombreuses prévues par la législation tout en fournissant, comme précédemment, sur le fonctionnement de la société, les informations utiles aux actionnaires pour la connaissance de leurs droits.

Nous vous rappelons que, pour le vote de la résolution relative à la modification des statuts, votre Assemblée siégera en tant qu'Assemblée Extraordinaire et que les délibérations seront prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS D'ESSO S.A.F.

millions de francs

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses

	1984		1983	
Chiffre d'affaires hors taxe intérieure	28 793		26 771	
Production stockée et divers :	970		(663)	
• Total des produits d'exploitation		29 763		26 108
Variation des stocks de matières premières	(1 749)		(1 307)	
Autres charges d'exploitation hors amortissements	(28 002)		(24 773)	
Amortissements	(353)		(318)	
• Total des charges d'exploitation		(30 104)		(26 398)
Résultat d'exploitation		**(341)**		**(290)**
Résultat financier		**200**		**(19)**
Résultat courant		**(141)**		**(309)**
Réintégration de provision pour fluctuation des cours (PFC)		800		680
Autres éléments exceptionnels		(129)		(19)
Résultat exceptionnel		**671**		**661**
Participation des salariés		(22)		(18)
Résultat net		**508**		**334**
Résultat courant des activités raffinage/distribution hors effet prix sur stocks				
Résultat courant		(141)		(309)
Élimination du dividende Esso REP		(425)		(422)
Élimination de l'effet prix sur stocks		(443)		100
		(1 009)		**(631)**

DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS

millions de francs

	1984	1983
Immobilisations incorporelles et corporelles		
Raffinage et laboratoires	199,8	102,7
Distribution et transports intérieurs	169,3	129,5
Transports maritimes	3,9	16,0
Administratif	49,0	11,2
	422,0	259,4
Immobilisations financières		
Participations	0,3	4,1
Autres immobilisations financières	1,7	–
	2,0	4,1
Total	**424,0**	**263,5**

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

millions de francs

Ressources	1984	1983	**Emplois**	1984	1983
Capacité d'autofinancement de l'exercice	128	(19)	Acquisitions d'immobilisations	424	264
Produits de cessions d'immobilisations	101	7	Dividende mis en paiement	238	238
Remboursement d'immobilisations financières	43	12	Réduction de l'endettement	977	1 145
Réduction de l'actif circulant	1 369	1 649	Autres emplois	2	2
	1 641	**1 649**		**1 641**	**1 649**

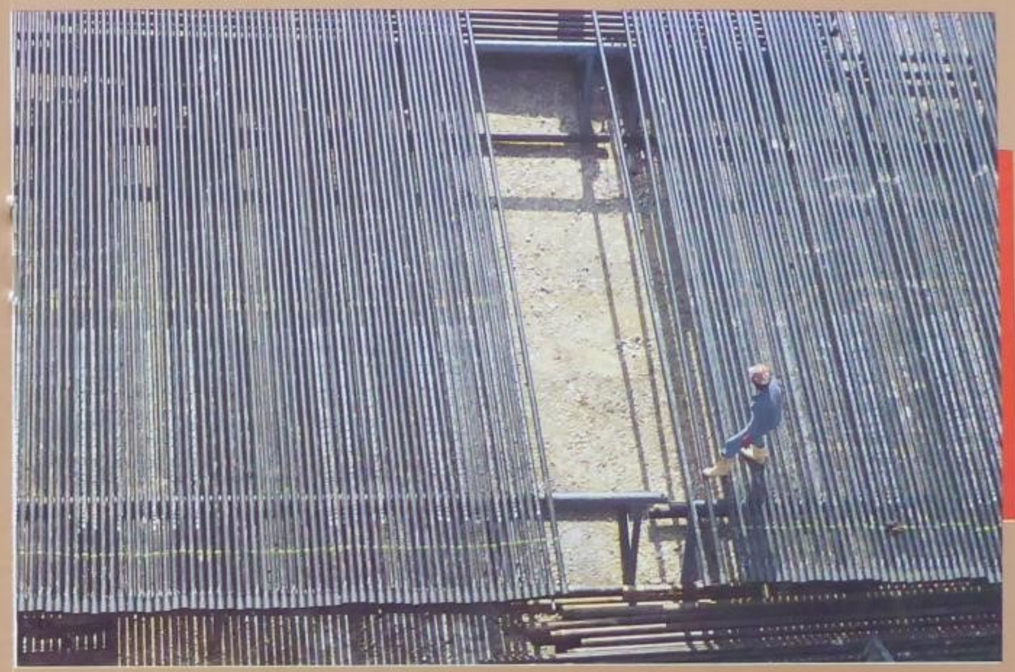

Stockage des tiges pour l'un des forages en cours sur le gisement de Chaunoy

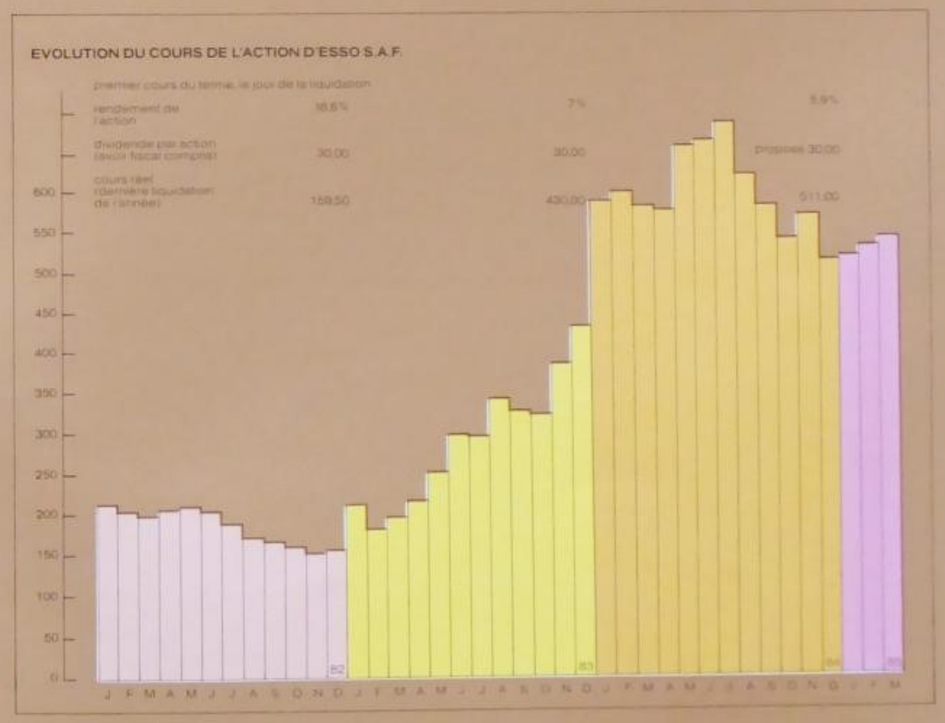

millions de F.

	1980	1981	1982	1983	1984
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social (en millions de francs)	595,9	595,9	595,9	595,9	595,9
Nombre d'actions ordinaires existantes (1)	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960
Nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
Nombre de parts bénéficiaires	–	–	–	–	–
II. Opérations & résultats de l'exercice (en millions F)					
Chiffre d'affaires hors TVA	26 877,5	33 813,9	33 848,5	33 503,8	35 613,1
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 555,3	1 960,2	305,9	714,9	1 035,9
Impôts sur les bénéfices	240,5	0,8	–	–	–
Participation des salariés due au titre de l'exercice	35,0	28,7	22,6	18,3	21,9
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	266,0	242,0	(54,0)	334,2	507,6
Résultat distribué	238,4	238,4	238,4	238,4	238,4 (2)
III. Résultat par action (en francs)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	191,29	162,00	23,77	58,45	85,08
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	22,32	20,31	(4,53)	28,04	42,59
Dividende attribué à chaque action (avec avoir fiscal)	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00 (2)
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 622	4 520	4 310	4 110	3 910
Montant de la masse salariale (millions de francs)	618,2	681,8	746,3	807,6	810,1
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S., œuvres sociales) (millions de francs)	244,1	286,0	337,2	371,2	421,6

(1) Actions détenues pour 81,55 % par Exxon Corporation.
(2) Montant dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.

Malgré le froid de l'hiver 85, l'exploitation des puits du gisement de Chaunoy s'est poursuivie normalement.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

Dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, nous avons examiné les comptes annuels de la société Esso S.A.F. au titre de l'exercice 1984. Par ailleurs, nous avons procédé aux diligences spécifiques prévues par la loi.

S'agissant des comptes annuels, nos travaux de révision ont comporté les contrôles qui nous sont apparus nécessaires, par référence aux recommandations professionnelles.

Les comptes annuels soumis à votre approbation ont été arrêtés en application des nouvelles dispositions législatives et réglementaires. Outre le bilan et le compte de résultat, ils comprennent une annexe énonçant les règles et méthodes comptables retenues par la société et fournissant, plus généralement, l'ensemble des informations utiles à une bonne compréhension des comptes. Le bilan et le compte de résultat faisant dorénavant apparaître les montants relatifs aux deux derniers exercices clos, les comptes de l'exercice 1983 ont été reclassés conformément aux nouvelles règles de présentation.

A cet égard, il convient de noter que les capitaux propres comprennent désormais le résultat de l'exercice en instance d'affectation, les subventions d'investissement et les provisions réglementées.

Les comptes annuels appellent de notre part les observations suivantes :

— Le conseil d'administration indique dans son rapport de gestion qu'en raison de la poursuite du mouvement de déstockage des produits pétroliers, une reprise a été opérée sur la provision pour fluctuations des cours à concurrence de F. 800 millions. Cette reprise effectuée en dehors de toute contrainte de nature fiscale est considérée comme exceptionnelle et n'a dès lors pas d'impact sur le résultat courant de l'exercice. Nous vous rappelons qu'il avait été procédé à une première réintégration au 31 décembre 1983 pour F. 680 millions.

— Il n'a pas été tenu compte des engagements éventuels de la société envers le personnel encore en activité en raison des incertitudes actuelles sur la réglementation comptable en matière de provisions pour retraite. Cette situation a, par ailleurs, conduit la société à se référer au principe de permanence des méthodes pour le traitement des droits acquis par d'anciens collaborateurs de la société ou leurs ayants droit. En application de ce principe, les sommes qui seront à verser par la société au titre des engagements concernant la période postérieure à la liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite, soit F. 431,3 millions sont comprises dans les engagements hors bilan.

— Votre société a modifié pour la première fois en 1984 la méthode de valorisation des stocks de produits finis et semi-finis en tenant compte d'une quote-part de frais généraux. L'application de cette modification à la valeur des stocks au 31 décembre 1983 aurait eu pour effet d'en relever le coût de revient de F. 8 910 000 et corrélativement de diminuer le résultat net de l'exercice 1984 du même montant.

A notre avis, sur la base de ces différentes informations, nous estimons que les comptes annuels, établis conformément aux règles et méthodes comptables décrites dans l'annexe, sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société Esso S.A.F. au 31 décembre 1984, ainsi que du résultat des opérations de l'exercice clos à cette date. De même, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 avril 1985

Daniel Dudon — Édouard Salustro

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu aux articles 103 de la loi du 24 juillet 1966 et 92 du décret du 23 mars 1967 concernant les conventions avec des sociétés ayant avec la vôtre des dirigeants communs et qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après autorisation de votre conseil d'administration ou qui, déjà approuvées lors d'exercices antérieurs, se sont poursuivies en 1984 (montants exprimés hors taxes).

I. CONVENTIONS AUTORISÉES EN 1984.

1) Avec la Société Esso Chimie (Administrateurs concernés : MM. L. Chaperon, M. Kopff et H. Lamaison) :
— Lettre d'accord signée le 6 mars 1984 sur les modalités d'application pendant l'exercice 1984 de la convention de vente de produits pétroliers et assimilés (Conseil du 27 janvier 1984).

2) Avec la Société Esso REP (Administrateur concerné : M. M. Kopff) :
— Avenant du 7 mai 1984 à la convention d'entraide administrative du 22 novembre 1973 par lequel une fraction du coût des rémunérations de membres de la direction générale d'Esso S.A.F. se trouve remboursée par Esso REP (Conseil du 23 mars 1984).
— Nouveau contrat de vente de pétrole brut par Esso REP du 12 décembre 1984 avec effet au 1er avril 1984 qui annule et remplace celui du 21 juin 1982, contrat prenant en compte les nouveaux bruts d'Esso REP à la suite de la découverte de Chaunoy et définissant les modalités de cession (Conseil du 21 septembre 1984).
— Avenant N° 18 du 25 octobre 1984 à la convention d'avance de trésorerie du 27 mars 1969 prorogeant sa durée jusqu'au 31 décembre 1985 avec maintien du plafond à F. 950 millions et aménagement du calcul des intérêts (Conseil du 21 septembre 1984).
— Convention de location à Esso REP du 25 octobre 1984 avec effet au 1er juillet 1984 d'une parcelle de terrain et d'un hangar situés dans l'enceinte de l'ex-raffinerie Esso d'Ambès (Conseil du 21 septembre 1984).

II. CONVENTIONS ANTÉRIEUREMENT APPROUVÉES S'ÉTANT POURSUIVIES EN 1984.

1) Avec la Société Esso Chimie :

— Entraide administrative : F. 9 016 438; entraide à Port-Jérôme : services rendus par Esso S.A.F. : F. 56 899 404; services rendus par Esso Chimie : F. 837 295; services rendus par la direction générale des ventes d'Esso S.A.F. : F. 129 014.
— Avances de trésorerie d'Esso Chimie : F. 154 726 861 au 31 décembre 1984; intérêts supportés pour 1984 : F. 11 236 748.
— Recherches et développement : F. 4 264 600.
— Ventes de produits pétroliers et assimilés concernant l'exploitation de Port-Jérôme par Esso S.A.F. : F. 2 792 000 765, par Esso Chimie : F. 630 339 219.
— Achats d'additifs pour produits pétroliers à Esso Chimie : F. 93 724 633.
— Baux de Marquette-lez-Lille (jusqu'au 30 juin 1984) : F. 37 892 et de Collonges-au-Mont-d'Or : F. 213 372.
— Prêt en vue de la construction d'une unité de traitements souffrés avec Hoechst France : F. 3 780 000 au 31 décembre 1984; intérêts perçus pour 1984 : F. 567 000.
— Sous-location par Esso S.A.F. de bureaux dans l'immeuble CB 13 sis à Courbevoie, 31, Place des Corolles : F. 574 454.
— Mise à disposition d'Esso S.A.F. des services nécessités par sa présence dans l'immeuble précité moyennant le remboursement de frais F. 751 986.
— Location de parcelles de terrain à Port-Jérôme : F. 1 780 394.

2) Avec la société Esso REP :

— Entraide administrative : F. 5 853 898.
— Achat de pétrole brut : F. 2 133 289 317.
— Achats de condensats provenant des gisements de gaz d'Ucha : F. 15 672 747.
— Achats de gaz : F. 3 910 829.
— Avances de trésorerie par Esso REP au 31 décembre 1984 : F. 902 882 013; intérêts supportés pour 1984 : F. 80 266 716; intérêts reçus pour 1984 : F. 8 029 300.
— Location de bureaux à Bègles : F. 485 278.
— Location de parcelles de terrain à usage de parc de stockage sis à Ambès : F. 40 000.
— location de parcelle de terrain et d'un hangar sis à Ambès : F. 3 000.
— Frais de passage, de transport et de stockage du pétrole brut d'Esso REP à compter du 1er avril 1984 : F. 38 974 948.

3) Avec la Société Esso Europe Inc. (Administrateur concerné : M. M. Kopff) :
— Services facturés à Esso S.A.F. en 1984 : F. 43 740 874, sous déduction d'un ajustement pour 1983 (F. 4 375 883).

Par ailleurs, les accords existants entre Esso S.A.F., Esso Chimie et Socabu pour le fonctionnement du Groupement d'intérêt économique Esso Énergie se sont poursuivis en 1984.

Votre conseil d'administration a considéré que toutes autres conventions qui ont pu être passées ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé avec des entreprises ayant avec la vôtre des dirigeants communs présentaient le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales et qu'elles étaient, de ce fait, dispensées de la procédure d'autorisation préalable.

Il appartient à votre assemblée de statuer sur les conventions et opérations relatées dans le présent rapport.

Paris, le 29 mars 1985.

Édouard Salustro — Daniel Dudon

Commissaires aux comptes
Membres des Compagnies Régionales de Paris et Versailles

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1984
ESSO S.A.F.

(Avant Répartition) — milliers de F.

	ACTIF	1984 Montants Bruts	1984 Amortissements et provisions	1984 Montants nets	1983 Montants nets
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles :**				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	16 281	13 198	3 083	2 004
	Fonds commercial	29 577	625	28 952	23 201
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains	381 952	–	381 952	384 864
	Constructions	1 428 654	1 068 627	360 027	349 564
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 313 194	4 339 515	973 679	1 073 860
	Autres	153 190	77 261	75 929	32 965
	Immobilisations corporelles en cours	183 807	–	183 807	130 278
	Avances et acomptes	21 272	–	21 272	28 568
	Immobilisations financières (1) :				
	Participations	543 842	17 434	526 408	535 069
	Créances rattachées à des participations	32 916	120	32 796	71 863
	Autres titres immobilisés	6 441	3 805	2 636	2 933
	Prêts	24 721	–	24 721	26 359
	Autres	6 274	–	6 274	6 451
	Total I :	**8 142 121**	**5 520 585**	**2 621 536**	**2 667 979**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**				
	Matières premières et autres approvisionnements	1 309 511	107	1 309 404	3 061 365
	En-cours de production - Produits	1 622 970	–	1 622 970	1 120 517
	Produits finis	2 925 418	–	2 925 418	2 773 065
	Marchandises	21 398	–	21 398	18 549
	Créances :				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	1 666 947	117 736	1 549 211	2 098 323
	Autres	1 072 960	1 962	1 070 998	847 883
	Valeurs mobilières de placement :				
	Actions propres	–	–	–	37
	Disponibilités :	212 215		212 215	161 352
	Charges constatées d'avance (3) :	34 224	–	34 224	35 587
	Total II :	**8 865 643**	**119 805**	**8 745 838**	**10 116 678**
COMPTES DE RÉGULARISATION	**Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)**	34 754	–	34 754	43 441
	Primes de remboursement des obligations (IV)	2 360	1 504	856	973
	Écarts de conversion Actif (V)	5 030	–	5 030	–
	TOTAL GÉNÉRAL :	**17 049 908**	**5 641 894**	**11 408 014**	**12 829 071**

Notes relatives à l'Actif	1984	1983
(1) Dont à moins d'un an	9 194	10 380
(2) Dont à plus d'un an	42	73
(3) Dont à plus d'un an	–	3 097

milliers de F.

	PASSIF	1984	1983
CAPITAUX PROPRES	**Capital Social - Entièrement versé**	595 898	595 898
	Primes d'émission et de fusion	66 363	66 363
	Écart de réévaluation - 1976	538 794	540 430
	Réserves :		
	– Réserve légale	59 590	59 590
	– Réserve de renouvellement du stock indispensable	2 508	2 508
	– Plus-values nettes à long terme	49 387	48 881
	Report à nouveau	95 362	–
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**507 632**	**334 228**
	Subventions d'investissement	2 293	3 497
	Provisions réglementées :		
	– Provision pour fluctuation des cours des matières premières	3 441 758	4 241 758
	– Autres	121 656	143 691
	Total I :	**5 481 241**	**6 036 844**
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	**Provisions pour risques**		
	– Provision complémentaire pour renouvellement des stocks	300 000	300 000
	– Autres	39 927	–
	Provisions pour charges		
	– Provisions pour pensions et obligations similaires	279 139	223 574
	– Autres	32 549	4 499
	Total II :	**651 615**	**528 073**
DETTES (1)	Emprunts obligataires non convertibles	40 997	44 928
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	722 748	1 002 745
	Emprunts et dettes financières divers	1 107 534	873 254
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 956 184	3 024 334
	Dettes fiscales et sociales	1 023 091	992 114
	Autres dettes	416 749	306 428
COMPTES DE RÉGULARISATION	**Produits constatés d'avance (2)**	7 855	20 351
	Total III :	**5 275 158**	**6 264 154**
	TOTAL GÉNÉRAL	**11 408 014**	**12 829 071**

Notes Relatives au Passif	1984	1983
(1) Dont à plus d'un an	189 243	515 712
(2) Dont à plus d'un an	–	–
(3) Dont : • concours bancaires courants	125 000	175 000
• soldes créditeurs des banques	425 409	331 231
• emprunts à moins d'un an	28 625	29 884

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1984
ESSO S.A.F.

milliers de F.

	1984	1983
Produits d'Exploitation :		
Ventes de marchandises	100 247	112 310
Production vendue - Produits pétroliers et services	35 512 836	33 391 512
Montant net du chiffre d'affaires	35 613 083	33 503 822
(dont à l'exportation : 2 850 345)		
Production stockée - Produits pétroliers	654 807	(292 093)
Solde net des échanges inter-confrères - Produits pétroliers	235 407	(382 215)
Production immobilisée	6 126	9 478
Subventions d'exploitation	451	563
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	73 466	1 835
Autres produits	35	27
Total :	**36 583 375**	**32 841 417**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	76 801	80 514
Variation de stock	(2 849)	(2 059)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	15 075 349	15 057 577
Variation de stock	1 751 962	1 308 918
Solde net des échanges inter-confrères - Pétrole brut	–	(30 470)
Autres achats et charges externes	11 333 660	8 240 442
Impôts, taxes et versements assimilés	7 066 481	6 933 764
Salaires et traitements	810 110	807 576
Charges sociales	421 635	371 250
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	353 196	318 710
– Sur immobilisations : dotations aux provisions	149	233
– Sur actif circulant : dotations aux provisions	4 798	14 994
– Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 182	1 006
Autres charges	32 136	28 617
Total :	**36 924 610**	**33 131 072**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(341 235)	(289 655)

milliers de F.

	1984	1983
Produits financiers :		
De participations	474 970	426 125
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 916	7 426
Autres intérêts et produits assimilés	81 842	59 823
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 283	279
Différences positives de change	1 211	–
Total :	**562 222**	**493 653**
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 904	12 355
Intérêts et charges assimilées	231 274	294 417
Différences négatives de change	124 866	205 678
Total :	**362 044**	**512 450**
2 - RÉSULTAT FINANCIER	**200 178**	**(18 797)**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**(141 057)**	**(308 452)**
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	3 835	5 439
Sur opérations en capital	115 711	12 515
Reprises sur provisions et transferts de charges	831 014	706 546
Total :	**950 560**	**724 500**
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	66 210	33 174
Sur opérations en capital	72 629	15 278
Dotations aux amortissements et aux provisions	141 132	15 068
Total :	**279 971**	**63 520**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**670 589**	**660 980**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(21 900)	(18 300)
Total des produits	**38 096 157**	**34 059 570**
Total des charges	**37 588 525**	**33 725 342**
RÉSULTAT	**507 632**	**334 228**

Les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Le forage Chaunoy 11 à quelques centaines de mètres de la ligne du TGV.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général, compte tenu des adaptations relatives au plan professionnel des industries du raffinage et de la distribution des hydrocarbures, approuvées par le Conseil National de la Comptabilité le 12 mars 1984.

Les méthodes d'évaluation décrites ci-après sont celles qui étaient déjà en vigueur avec l'ancien plan comptable, à l'exception de la modification suivante relative à la valorisation des stocks :

A partir de 1984, il est tenu compte d'une quote-part de frais généraux. Cette nouvelle méthode, appliquée à la valeur des stocks au 31 décembre 1983 aurait eu pour effet de relever le prix de revient des produits finis et semi-finis de F 8 910 000 (soit 0,13 % de la valeur des stocks).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Dans ce poste du bilan figure la valeur des éléments incorporels acquis à l'occasion de rachats de stations-service. Dans l'attente d'une clarification de la législation en la matière, ces valeurs inscrites comme fonds commercial, ne sont pas amorties, mais éventuellement dépréciées par constitution de provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise. Les dépenses ayant pour objet de prolonger de manière significative la durée de vie des installations industrielles sont immobilisées. Les immobilisations corporelles inscrites au bilan et acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet de la dernière réévaluation légale.

La dépréciation des immobilisations corporelles est constatée par la voie d'amortissements linéaires faisant l'objet d'un plan d'amortissement et calculés en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisations, selon les normes généralement admises dans la profession.

Toutefois, les immobilisations mises en service avant le 1er janvier 1984 et qui faisaient depuis l'exercice 1982 l'objet d'une politique d'amortissement limitée à l'application du minimum fiscal, continuent d'être amorties selon ce principe. L'écart entre les amortissements cumulés et ceux qui auraient résulté de l'application du strict amortissement linéaire n'est pas significatif, eu égard au total des amortissements inscrits au bilan au 31 décembre 1984. De ce fait, le bilan présenté selon les nouvelles normes ne fait pas apparaître des amortissements dérogatoires parmi les provisions réglementées.

Immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée par leur coût de souscription ou d'acquisition par la Société. Toutefois, lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet de la dernière réévaluation légale.

Stocks

Les pétroles bruts et les produits finis ou semi-finis sont évalués suivant la méthode du "premier entré - premier sorti." Les stocks de marchandises non pétrolières et de matières consommables d'exploitation et d'entretien sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les coûts de production comprennent la valeur CAF des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tous frais financiers.

En conformité avec la norme professionnelle, le coût de production au niveau du raffinage est déterminé pour chaque produit en ventilant le coût global proportionnellement à la valeur relative attribuée à chacun d'eux, le coût des produits intermédiaires étant obtenu en déduisant les frais de transformation restant à supporter pour compléter le cycle de fabrication.

Primes de remboursement des obligations

Elles sont portées en compte de régularisation actif et amorties sur la durée de vie des emprunts obligataires.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif."

Dans la mesure où elles sont liées à des opérations commerciales courantes, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Par contre, les profits latents ne sont pas incorporés dans le résultat.

Chiffre d'affaires

Selon la norme comptable professionnelle, le chiffre d'affaires inscrit au compte de résultat inclut les taxes spécifiques sur les produits pétroliers comprises dans les prix de vente. Par contre, les facturations réciproques entre confrères, dans le cadre d'échanges visant à la mise en place économique de produits, ne figurent ni dans le chiffre d'affaires, ni dans les achats. Le solde net temporairement déséquilibré de ces opérations fait l'objet d'une ligne spéciale dans le compte de résultat corrigeant la variation de production stockée.

NOTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

milliers de F

Milliers de F	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, nouveaux prêts...	Virements de poste à poste	Cessions, mises hors service remboursements de prêts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Total I	32 647	6 253	7 287	329	45 858
Immobilisations corporelles					
Constructions	1 369 119	88 891	814	30 170	1 428 654
Installations techniques matériels et outillage industriels	5 568 405	217 613	(2 260)	470 654	5 313 194
Autres immobilisations corporelles	667 934	109 245	(5 841)	31 117	740 221
Total II	**7 605 458**	**415 749**	**(7 287)**	**531 851**	**7 482 069**
Immobilisations financières					
Participations	533 012	281	–	9 451	543 842
Créances rattachées à des participations	72 000	1 744	–	40 828	32 916
Autres immobilisations financières	39 334	–	–	1 898	37 436
Total III	**664 346**	**2 025**	**–**	**52 177**	**614 194**
Total Général	**8 302 451**	**424 027**	**–**	**584 357**	**8 142 121**

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

milliers de F

	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de poste à poste	Diminutions Amortissements cessions, mises hors service	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	6 624	6 391	–	67	12 948
Immobilisations corporelles	5 604 028	346 508	–	466 310	5 484 226
Immobilisations financières	4 442	297	–	–	4 739
Total	**5 615 094**	**353 196**	**–**	**466 377**	**5 501 913**

RÉÉVALUATION LÉGALE DE 1976

milliers de F

Comme indiqué dans le chapitre "Principes Comptables" de la présente annexe, Esso S.A.F. a procédé à la réévaluation légale de ses immobilisations au 31 décembre 1976.

1/ La réserve de réévaluation figurant au bilan représente la réévaluation des participations et des terrains. Elle a peu évolué par rapport au montant de l'exercice précédent. Il n'a pas été procédé à une incorporation de cette réserve au capital.

2/ La provision spéciale de réévaluation s'appliquant aux immobilisations amortissables, s'analyse comme suit :

• Augmentation des montants bruts	1 158 591
• Moins augmentation des amortissements	(668 406)
• Moins utilisation cumulée de la marge supplémentaire d'amortissements apportée par la réévaluation	(427 140)
au 31 décembre 1984	**63 045**

La marge supplémentaire d'amortissement utilisée au cours de l'exercice s'est élevée à 17 109 pour la dotation aux amortissements et 3 978 pour la valeur nette des éléments cédés. En application de la règle fiscale, un montant équivalent a été repris en produit exceptionnel au Compte de Résultat.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

milliers de F.

Rubriques	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Capital social et primes	622 261	–	–	662 261
Écart de réévaluation - 1976	540 430	–	1 636	538 794
Réserve légale et autres	110 979	506	–	111 485
Report à nouveau	–	95 362		95 362
Résultat 1983	334 228	–	334 228	–
Résultat 1984	–	507 632	–	507 632
Subventions d'investissement	3 497	–	1 204	2 293
Provisions réglementées				
– pour fluctuation des cours	4 241 758	–	800 000	3 441 758
– pour investissement	38 150	2 736	1 846	39 040
– pour hausse des prix	6 646	–	1 395	5 251
– spéciale de réévaluation 1976	84 132	–	21 087	63 045
– plus-values réinvesties	14 763	–	443	14 320
Total	**6 036 844**	**606 236**	**1 161 839**	**5 481 241**

Notes : 1 - La réintégration dans le résultat de F 800 millions de provision pour fluctuation des cours est liée à la diminution significative et permanente du volume des stocks, qui rend ainsi disponible une partie du profit sur stocks couvert par la provision dans les années antérieures.
2 - Les comptes d'Esso S.A.F. sont consolidés par Exxon Corporation qui détient 81,55 % du capital.

PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

milliers de F.

Catégories de provisions	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Pour renouvellement des stocks	300 000	–	–	300 000
Pour pensions et obligations similaires	223 574	75 881	20 316	279 139
Autres provisions :				
– pour pertes de change	–	5 030	–	5 030
– pour risques exceptionnels	–	34 897	–	34 897
– pour impôts différés	4 499	–	750	3 749
– pour charges exceptionnelles	–	28 800	–	28 800
Total	**528 073**	**144 608**	**21 066**	**651 615**

Notes : 1 - Les provisions pour pensions comprennent :
- La garantie de ressources accordée au personnel retraité, conformément au plan de retraite de la Société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite.
- Le coût des plans de congés de fin de carrière mis en place par la Société.

2 - En matière de pensions et obligations similaires, voir également les engagements hors bilan dans la présente annexe.
3 - La provision pour risques exceptionnels comprend essentiellement les redressements notifiés par l'administration et non contestés par la Société, à la suite d'une vérification fiscale portant sur les exercices 1979 à 1983.

CRÉANCES ET DETTES RÉSULTANT D'ESTIMATIONS - COMPTE DE RÉGULARISATIONS

Pour respecter le principe de spécificité des exercices, il a été effectué un certain nombre d'évaluations portant sur les charges à payer ou les produits à recevoir rattachés à l'exercice 1984, ainsi que sur les produits et charges constatés d'avance, en utilisant une méthode identique à celle des exercices précédents.

CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les montants figurant au bilan à ce titre dans les comptes de régularisation - actif, représentent essentiellement des loyers de stations-service versés d'avance et étalés sur la durée des contrats.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Mise à part la reprise effectuée sur la provision pour fluctuation des cours, le résultat exceptionnel comprend essentiellement les coûts entraînés par la restructuration de la Direction Générale des Ventes et la fermeture de la raffinerie de Bordeaux.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES & DES DETTES

milliers de F.

Créances	Montants bruts	Degré de liquidité de l'actif à 1 an au plus	Degré de liquidité de l'actif à plus d'1 an
Actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	32 916	2 693	30 223
Prêts	24 721	6 501	18 220
Autres immobilisations financières	12 715	–	12 715
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	1 666 947	1 666 905	42
Autres créances	1 072 960	1 072 960	–
Sous-total	2 810 259	2 749 059	61 200
Charges constatées d'avance	34 224	34 224	–
Total Général	**2 844 483**	**2 783 283**	**61 200**

Dettes	Montants bruts	Degré d'exigibilité du passif à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires ordinaires	40 997	1 992	19 544	19 461
Emprunts et dettes - Établissements de crédit*	722 748	603 123	81 125	38 500
Emprunts et dettes financières divers	1 107 534	1 076 921	9 434	21 179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 956 184	1 956 184	–	–
Dettes fiscales et sociales	1 023 091	1 023 091	–	–
Autres dettes	416 749	416 749	–	–
Sous-total	5 267 303	5 078 060	110 103	79 140
Produits constatés d'avance	7 855	7 855	–	–
Total Général	**5 275 158**	**5 085 915**	**110 103**	**79 140**

Cette analyse se rapportant au bilan avant répartition, le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 20 juin 1985 ne figure pas parmi les dettes.

*** : Dont dettes assorties de sûretés réelles**

Emprunts pour construction de navires	120 250	28 625	81 125	10 500

ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

milliers de F.

Postes concernés	Entreprises liées Groupe Exxon	Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
A l'actif :			
Participations	452 437	73 971	–
Créances rattachées à des participations	7 732	25 064	–
Créances clients et comptes rattachés	97 825	–	266 746
Autres créances	520 082	5 611	–
Au passif :			
Emprunts et dettes - Établissements de crédit	–	–	125 000
Emprunts et dettes financières divers	1 060 954	–	–
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 182 411	–	–
Dettes fiscales et sociales	–	–	4 700
Autres dettes	17 627	23 376	–
Charges financières	92 968		
Produits financiers	506 136		

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TVA

millions de F.

	1982	%	1983	%	1984	%
Gaz liquéfiés	843,5	3,1	855,9	3,3	855,2	3,0
Carburants auto	6 262,3	23,3	6 449,5	24,6	6 618,6	23,6
Pétrole, essence aviation et carburéacteur	1 960,8	7,3	1 818,2	6,9	2 127,8	7,6
Gazole	3 701,2	13,7	3 276,3	12,5	3 484,5	12,4
Fuel domestique	5 268,4	19,6	5 411,0	20,6	5 289,1	18,9
Fuels lourds	4 062,3	15,1	3 809,6	14,5	3 612,3	12,9
Lubrifiants	1 548,6	5,7	1 664,3	6,4	1 884,3	6,7
Bitumes et émulsions	664,5	2,5	707,5	2,7	731,0	2,6
Autres produits	2 605,7	9,7	2 236,9	8,5	3 464,0	12,3
Ventes hors taxes	26 917,3	100,0	26 229,2	100,0	28 066,8	100,0
Services hors taxes	572,6		541,4		724,3	
	27 489,9		26 770,6		28 791,1	
Taxe intérieure	6 358,6		6 733,2		6 822,0	
Chiffre d'affaires*	**33 848,5**		**33 503,8**		**35 613,1**	
Répartition géographique du chiffre d'affaires						
– France	30 787,8		30 719,6		32 762,8	
– Étranger	3 060,7		2 784,2		2 850,3	
Total	**33 848,5**		**33 503,8**		**35 613,1**	

* les facturations réciproques entre confrères dans le cadre d'échanges de produits ou de pétrole brut ne font pas partie du chiffre d'affaires.

COMMENTAIRES SUR LA SITUATION FISCALE

(1) - En l'absence d'impôts sur les bénéfices au titre de l'exercice comptable 1984, il n'y a pas lieu d'établir une ventilation de l'impôt entre la part imputable au résultat courant et celle imputable aux éléments exceptionnels du résultat.

(2) - Du fait de l'absence d'impôts au titre de l'exercice, les mouvements des provisions réglementées, se sont traduits par un transfert entre le poste "Provisions" et le poste "Résultat" sans variation de l'ensemble des capitaux propres.

(3) - Les amortissements fiscalement différés à fin 1984 s'élèvent à F 215 millions.

Les provisions dont la déductibilité fiscale ne correspond pas à l'exercice comptable n'introduisent qu'un faible écart au niveau de l'impôt en raison de leur renouvellement permanent pour des montants comparables d'une année sur l'autre.

(4) - La Société a fait l'objet d'une vérification fiscale portant sur les exercices 1979 à 1983.

La Société a provisionné la presque totalité des redressements notifiés à l'exception toutefois de ceux dont elle conteste le bien-fondé et dont l'importance n'est pas significative.

RÉSULTAT COURANT ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS RAFFINAGE/DISTRIBUTION

L'application de la méthode "premier entré/premier sorti" pour la valorisation des stocks a pour effet de générer un effet prix sur stocks (variation de valeur des stocks à volume constant) lié à la variation du coût de la matière première. Cet effet prix sur stocks a été positif de F 443 millions en 1984, alors qu'il avait été négatif de F 100 millions en 1983.

Le résultat courant économique des activités Raffinage/Distribution est donc le suivant, en millions de F :

	1984	1983
Résultat courant comptable	(141)	(309)
Élimination du dividende Esso Rep	(425)	(422)
Élimination de l'effet prix sur stock	(443)	100
Résultat courant économique	**(1009)**	**(631)**

RÉMUNÉRATION GLOBALE ALLOUÉE AUX ORGANES DE DIRECTION AVANTAGES ET CRÉDITS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Compte tenu de l'organisation d'Esso S.A.F., les informations ci-après concernent les membres du Conseil d'Administration et/ou du Comité Consultatif de la Société, faisant partie du personnel salarié, ou recevant des jetons de présence.

- Montant global versé aux dirigeants de la Société : F 7 845 473.
- Garantie de prêts bancaires : F 292 000.

FILIALES ET PARTICIPATIONS (Milliers de F)

	Capital Social	Autres Capitaux propres hors résultat	Quote-part du capital détenus (en %)	Valeurs d'inventaire des titres detenus	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
A/ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Esso SAF									
1. Filiales (+ de 50% du capital détenu par Esso S.A.F.)									
- Esso REP	38 610	792 751	88,99	391 528	–	–	2 347 024	630 851	425 156
- Worex Distribution*	10 320	58 822	99,95	55 024	385 623	590	4 177 000	4 442	45 100
2. Participations (10 à 50% du capital)									
- Raffinerie du Midi	22 500	40 081	33,33	18 300	7 724	3 688	39 269	676	–
- Sté du Pipe-line Méditerranée-Rhône	50 000	26 575	14,17	9 475	–	–	133 988	5 858	1 443
- Sté de la Raffinerie de Lorraine	25 000	(1 601)	40,00	10 000	–	–	15 233	2 753	–
B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises				5 885	127 858	123			908
2. Participations dans des sociétés françaises				36 196	16 699	18 398			2 290

*Bilan arrêté au 30 Septembre 1984, avant conversion en société en nom collectif.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

milliers de F.

	1984	1983
Cautions données à des confrères au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution (1)	2 173 714	2 393 450
Effets escomptés non échus	153 968	139 355
Engagements pour retraites du personnel (2)	431 300	454 282
Autres engagements donnés	175 518	133 072
Total	**2 934 500**	**3 120 159**

(1) A titre de réciprocité les cautions de même nature consenties en 1984 par des confrères à Esso S.A.F. et à sa filiale WOREX s'élèvent à 2 434 945 F.
(2) Engagements pris par la Société, envers les anciens membres du personnel, pour des versements d'allocations après la date de liquidation de leurs droits auprès des différents organismes de retraite.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la Société, déterminé selon la moyenne arithmétique des effectifs à la fin des quatre trimestres civils, est le suivant :

	Personnel salarié		Personnel mis à disposition de l'entreprise	
	1984	1983	1984	1983
• cadres	1 175	1 243	10	4
• agents de maîtrise & techniciens	1 389	1 391	–	–
• employés	317	330	94	89
• ouvriers	1 029	1 146	38	58
Total :	**3 910**	**4 110**	**142**	**151**

Le personnel salarié comprend les titulaires (marins inclus), les temporaires, le personnel à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas le personnel détaché dans le groupe ou hors groupe.

Le personnel salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

Le personnel mis à la disposition de l'entreprise comprend le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire et le personnel détaché ou prêté par des sociétés du groupe.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1984
ESSO S.A.F. ET ESSO REP

(Avant Répartition)

ACTIF — millions de F.

	1984 Montants bruts	1984 Amortissements et provisions	1984 Montants nets	1983 Montants nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
• frais d'exploration pétrolière	353,2	353,2	–	–
• autres	46,6	14,5	32,1	25,2
Immobilisations corporelles	9 609,7	6 660,2	2 949,5	2 696,0
Immobilisations financières	226,2	21,4	204,8	254,6
Total I	**10 235,7**	**7 049,3**	**3 186,4**	**2 975,8**
Actif circulant				
Stocks et en-cours	5 665,6	0,1	5 665,5	6 801,5
Créances clients et comptes rattachés	1 680,7	117,7	1 563,0	2 111,5
Autres créances	1 107,8	2,0	1 105,8	931,7
Disponibilités	212,3		212,3	161,5
Charges constatées d'avance	40,3		40,3	41,0
Total II	**8706,7**	**119,8**	**8586,9**	**10 047,2**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	34,7	–	34,7	40,3
Prime de remboursement des obligations	2,4	1,5	0,9	1,0
Écarts de conversion actif	5,0	–	5,0	–
Total Général	**18 984,5**	**7 170,6**	**11813,9**	**13 064,3**

PASSIF — millions de F.

	1984	1983
Capitaux propres du groupe		
Capital Social	595,9	595,9
Primes d'émission et de fusion	70,5	70,5
Réserves de réévaluation 1959/1976	194,7	196,3
Autres réserves	726,1	612,0
Résultat de l'exercice	**464,6**	**352,4**
Subventions reçues	2,3	3,5
Provisions réglementées	4 034,3	4 747,6
Total I	**6 088,4**	**6 578,2**
Intérêts minoritaires dans Esso REP		
Capital, réserves et provisions réglementées	91,5	78,3
Résultat de l'exercice	69,4	64,8
Total II	**160,9**	**143,1**
Provisions pour risques & charges	775,9	539,7
Dettes		
Emprunts obligataires	41,0	44,9
Emprunts et dettes - Établissements de crédit	823,8	1 046,2
Emprunts et dettes financières divers	204,6	234,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2002,8	3 074,7
Dettes fiscales et sociales	1343,8	1 079,5
Autres dettes	363,8	302,0
Total III	**4779,8**	**5 781,9**
Produits constatés d'avance	8,9	21,4
Total Général	**11 813,9**	**13 064,3**

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

millions de F.

	Capital Social	Primes d'émission et et de fusion	Réserve de réévaluation	Autres Réserves	Résultat	Subventions Reçues	Provisions Réglementées	Total Capitaux Propres
Au 31 Décembre 1983	595,9	70,5	196,3	612,0	352,4	3,5	4747,6	6578,2
Dividende servi en 1984	–	–			(238,4)			(238,4)
Résultat mis en réserve	–	–		114,0	(114,0)			–
Variation nette de réserves et provisions	–	–	(1,6)	0,1		(1,2)	(713,3)	(716,0)
Résultat 1984	–	–			464,6			464,6
Au 31 Décembre 1984	**595,9**	**70,5**	**194,7**	**726,1**	**464,6**	**2,3**	**4034,3**	**6088,4**

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 1984
ESSO S.A.F. ET ESSO REP

millions de F.

	1984	1983
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	35 673,0	33 588,6
Production stockée	595,8	(271,9)
Solde des échanges inter-confrères. Produits pétroliers	235,4	(382,2)
Production immobilisée et divers	367,9	289,3
Total	**36 872,1**	**33 223,8**
Charges d'exploitation		
Achats matières premières, approvisionnement marchandises	13 047,5	13 519,8
Variation de stock	1 731,8	1 349,7
Solde des échanges inter-confrères – Pétrole brut	–	(30,5)
Autres achats et charges externes	11 641,3	8 510,3
Impôts, taxes et versements assimilés	7 347,2	7 157,6
Charges de personnel	1 355,8	1 294,5
Dotations amortissements : Raffinage/Distribution	359,3	334,9
et provisions : Production	221,8	196,2
Autres charges	103,8	83,3
Total	**35 808,5**	**32 415,8**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 063,6**	**808,0**
Produits financiers		
De participations	49,8	4,4
Intérêts reçus et autres	90,1	77,4
Total	**139,9**	**81,8**
Charges financières		
Intérêts payés	151,3	231,2
Différences négatives de change	124,9	205,7
Taxe sur dividende reçu d'Esso REP	98,5	78,2
Autres	5,9	12,3
Total	**380,6**	**527,4**
RÉSULTAT FINANCIER	**(240,7)**	**(445,6)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**822,9**	**362,4**
Produits exceptionnels		
Opérations de gestion et en capital	120,0	19,0
Reprises de provisions	1 251,2	1 109,3
Total	**1 371,2**	**1 128,3**
Charges exceptionnelles		
Amortissements des frais d'exploration	353,2	328,6
Opérations de gestion et en capital	139,4	48,9
Dotations aux provisions	775,4	416,5
Total	**1 268,0**	**794,0**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**103,2**	**334,3**
Participation	(29,0)	(23,3)
Impôts	(363,1)	(256,2)
INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS ESSO REP	**(69,4)**	**(64,8)**
RÉSULTAT DU GROUPE	**464,6**	**352,4**

Les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

RÈGLES DE CONSOLIDATION

Dans l'attente de la parution de l'ensemble des textes réglementaires relatifs à l'établissement des comptes consolidés en France, la présente consolidation inclut uniquement, comme pour les exercices précédents, les comptes d'Esso S.A.F. et par intégration globale, ceux de sa principale filiale détenue à 88,99 %, Esso REP. Il n'a pas été procédé à des retraitements visant notamment à exclure des comptes consolidés les évaluations dérogatoires d'origine fiscale ou à prendre en compte des impôts différés.

La valeur comptable réévaluée des titres d'Esso REP figurant au bilan d'Esso S.A.F. est éliminée avec comme contrepartie la quote-part du capital d'Esso REP détenue par Esso S.A.F. et la réserve de réévaluation d'Esso S.A.F. se rapportant à ces titres.

Les transactions internes au groupe, les dettes et créances réciproques, ainsi que le dividende servi par Esso REP et inclus dans les résultats sociaux d'Esso S.A.F., sont également éliminés. Les stocks et les résultats consolidés sont corrigés pour tenir compte de la quotité de profit d'Esso REP incluse dans la production non encore vendue de la Société-mère.

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres et les résultats d'Esso REP sont constatés au bilan et au compte de résultat consolidés.

AUTRES PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés sont, d'une façon générale, ceux suivis par Esso S.A.F. dans le cadre du Plan Comptable Général pour les activités de raffinage et de distribution et commentés dans l'annexe aux comptes annuels page 30 du présent rapport annuel.

En ce qui concerne les activités d'exploration et de production pétrolières exercées par Esso REP, les particularités essentielles sont les suivantes :

– Dépenses d'exploration : Elles sont traitées comme des immobilisations incorporelles. Les dépenses de géologie et de géophysique sont amorties dans l'exercice où les travaux ont été effectués. Le coût des forages d'exploration n'ayant pas abouti à une découverte commerciale est également amorti à l'achèvement des puits. Les forages d'exploration productifs et les forages en cours en fin d'exercice sont immobilisés.

– Immobilisations de production d'hydrocarbures : Ces immobilisations qui constituent la grande majorité des actifs immobilisés d'Esso REP, sont amorties champ par champ à l'unité de production, méthode par laquelle le taux d'amortissement est égal au rapport de la production annuelle sur les réserves estimées récupérables au début de l'exercice.

– Provisions réglementées : Les provisions réglementées consolidées reprennent celles du bilan d'Esso S.A.F. et incluent en plus la provision pour reconstitution de gisements spécifique à l'activité exploration. Comme pour les autres provisions réglementées, la constitution et la libération de cette provision sont inscrites au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

NOUVELLE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Pour tenir compte des modifications apportées en 1984 aux comptes consolidés, résultant d'une part de la mise en application du nouveau plan comptable et d'autre part d'une meilleure évaluation du profit intra-groupe non réalisé en fin d'exercice, il a été procédé au retraitement du bilan et du compte de résultat de 1983 qui sont dès lors présentés sous une forme comparable à ceux de 1984.

L'effet de ces modifications sur les comptes de 1983 s'analyse comme suit :

– Selon le nouveau plan comptable, les provisions réglementées font désormais partie des capitaux propres. De ce fait, les intérêts minoritaires inscrits au bilan comprennent une part des provisions réglementées d'Esso REP et ont été aussi portés à F 143 millions, contre F 98 millions précédemment publiés, avec une réduction égale des capitaux propres du groupe.

– La méthode d'évaluation de la quotité du profit d'Esso REP incluse dans la production non encore vendue par Esso S.A.F. a été revue, de manière à mieux refléter le cycle de traitement du brut produit par le groupe. Ceci a conduit à revaloriser les stocks consolidés de F. 78 millions, avec en contrepartie une augmentation des réserves de F. 115 millions et une diminution du résultat de l'exercice de F. 37 millions.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons examiné les bilans consolidés de la société Esso S.A.F. aux 31 décembre 1984 et 1983, ainsi que le compte de résultat consolidé et le tableau de variation des capitaux propres du groupe établis au titre de l'exercice 1984. La révision des comptes des deux sociétés comprises dans le périmètre de consolidation a été assurée par nos soins.

A notre avis, les états financiers consolidés mentionnés ci-dessus sont réguliers et sincères au regard des règles et méthodes comptables décrites dans les notes sur les comptes consolidés. Ainsi que cela est indiqué au début de ces notes, ces principes feront l'objet de modifications au cours des prochains exercices lorsque sera connu l'ensemble du dispositif législatif et réglementaire applicable en France aux comptes consolidés.

Paris, le 11 avril 1985

Daniel Dudon

Édouard Salustro

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31/12/1984

		milliers de Francs
Participations (partie libérée)		
171 806 titres	Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières	391 528
103 155 titres	Worex et Compagnie	55 024
4 276 titres	Paris Niel	5 188
982 titres	Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales	402
1 970 titres	Office Privé d'Assurances et de Courtages	246
495 titres	Worex SARL	49
Total des participations de plus de 50 %		**452 437**
99 996 titres	Société de la Raffinerie de Lorraine	10 000
27 992 titres	Société du Pipe-line de la Raffinerie de Lorraine	(pour mémoire)
4 000 titres	Raffinerie du Midi	18 300
70 835 titres	Société Pipe-line Méditerranée-Rhône	9 475
18 247 titres	Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers	3 915
530 titres	Dépôts Pétroliers Côtiers	2 800
23 180 titres	Géobutane Lavéra	2 318
11 998 titres	Société de Manutention de Carburants Aviation	1 300
11 200 titres	Géomines Caen	1 120
9 780 titres	Docks des Pétroles d'Ambès	424
530 titres	Société de Dépôts Pétroliers de la Corse	1 101
3 998 titres	Société Dépôt Pétrolier d'Hauconcourt	400
2 500 titres	Société du Parking du Square Boucicaut	175
39 951 titres	Primagaz	10 728
39 936 titres	Trapil	10 000
12 580 titres	Ufinemer	1 258
2 400 titres	Dépôt Pétrolier du Grésivaudan	240
875 titres	Les Etapes Touristiques Européennes	(pour mémoire)
850 titres	Géogaz Lavera	100
	Participations unitaires inférieures à 100 000 F	317
Total		**526 408**
Autres participations dans des Stés immobilières		2 443
Participations (partie non libérée)		**193**

PRINCIPALES FILIALES AU 31.12.84

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP.
Capital F 38 610 000.
Participation : 88,99 %.
Activités : recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.
La production atteint 1 155 000 t d'hydrocarbures liquides et 63 millions de m de gaz en 1984.
Le bénéfice net après impôts sur les sociétés ressort à F 631 millions en 1984.

Worex et Cie
Capital : F 10 320 500.
Participation : 99,95 %.
Activités : distribution de combustibles liquides et solides.
Son chiffre d'affaires h.t. atteint F 4177 millions dont F 4123 millions correspondant à des ventes de produits pétroliers, pour l'exercice arrêté au 30 Septembre 1984, date de la conversion en Société en nom collectif.

Office Privé d'Assurances et de Courtages O.P.A.C.
Capital : F 250 000.
Participation : 98,50 %.
Activités : négociation et gestion de contrats d'assurances garantissant les risques des sociétés du groupe Esso en France et de leur personnel.
Les courtages reçus en 1984 représentent environ F 6,6 millions.

Société Immobilière Paris-Niel.
Capital : F 518 520.
Participation : 98,96 %.
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : F 5,2 millions.

Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales.
Capital : F 250 000.
Participation : 98,20 %.
Activités : gestion de cartes de crédit et tickets-route.

LES ADMINISTRATEURS D'ESSO S.A.F.

Henri Lamaison
Président d'Honneur
54, rue du Ranelagh
75016 Paris

Administrateur de :
Esso Chimie

Michel Kopff
Président-Directeur Général
1, place Chancelier-Adenauer
75016 Paris

Administrateur de :
Esso REP,
Esso Chimie,
Esso Europe Inc.,
Esso Africa Inc.

Louis Chaperon
Administrateur
28, rue Pauline-Borghèse
92200 Neuilly-sur-Seine

Administrateur de :
Esso Chimie,
Société du Caoutchouc Butyl (Socabu).

Jean-Louis Pilliard
Administrateur
34, rue du Docteur-Blanche
75016 Paris

Président-Directeur Général de :
La Radiotechnique,
R.T.C. La Radiotechnique Compelec.

Président du Conseil d'Administration de :
Sopad Nestlé.

Administrateur de :
Barclays Bank S.A.,
Le Métal Déployé,
Banque Pétrofigaz.

Gustave Rambaud
Administrateur
31, avenue Georges-Mandel
75016 Paris

Président-Directeur Général de :
Banque Sudameris,
Nord Est.

Président de :
Banque Paribas Nederland N.V.

Vice-Président de :
Sapref
Magnésia.

Administrateur de :
Banque Paribas Belgique, S.A.,
Banque Paribas Suisse, S.A.,
Fives-Cail-Babcock,
Cie de Fives-Lille,
Norsk-Hydro, A.S.,
Compagnie Belge de Participations Paribas Cobépa,
Erbé, S.A.,
Vallourec,
Chiers - Châtillon,
Veitscher Magnesitwerke A.G.

Membre du Conseil de Surveillance de :
Compagnie Bancaire.

Jean Rauzier
Administrateur
5, avenue Curie
92370 Chaville.

Membre du Conseil de Surveillance de :
Société A. Petit.

Claude Roux
Administrateur
15, boulevard Jules-Sandeau
75016 Paris

Administrateur de :
Société de la Raffinerie de Lorraine,
Société du Pipe-line de la Raffinerie de Lorraine.